

Coûts et moyens des politiques de formations agricoles. Le cas de la filière cotonnière burkinabé.

Aurélié VENOT
Bobo-Dioulasso. 4 juillet-15 août 2001

Maître de stage : Marc Poumadère

Un stage réalisé avec le soutien du Ministère des Affaires et Etrangères, de DAGRIS, de la SOFITEX, dans le cadre d'une formation à l'E.N.S. de Cachan.

Ce stage n'aurait pas été possible sans la collaboration de nombreuses personnes appartenant à des services et des organismes différents intéressés à des titres différents par l'ingénierie des dispositifs de formation dans le secteur agricole. Je voudrais ici remercier particulièrement MM. Alain MARAGNANI et Pierre DEBOUVRY, qui sont à l'origine de ce projet et ont été de précieuses personnes ressources tout au long de mon travail, M. Bernard DA-DALT qui a tout fait pour que ce stage puisse être pris en charge par le bureau de la formation professionnelle au ministère des affaires étrangères, M. François GIRAUDY qui a organisé la réalisation de ce projet dans le cadre de la compagnie française pour le développement des fibres textiles (CFDT/DAGRIS) et m'a apporté soutien et conseils tant sur le plan technique que sur le plan méthodologique, M. Georges YAMEOGO ainsi que l'ensemble des employés de la direction de la production cotonnière à la SOFITEX qui m'ont accueillie dans leur service à Bobo-Dioulasso, et notamment M. Gilles NAULEAU qui par sa présence sur le terrain m'a permis de rencontrer les acteurs du développement rural et d'accéder à l'information aussi bien à la SOFITEX que dans les autres organismes intervenant dans la filière cotonnière burkinabé. Enfin, je ne voudrais pas oublier M. François LE CARPENTIER et l'équipe de l'association française des volontaires du progrès qui m'ont accueillie à Ouagadougou.

1	INTRODUCTION	5
2	LA FILIERE COTONNIERE BURKINABE : UN SECTEUR PERFORMANT DANS UN CONTEXTE ECONOMIQUE DIFFICILE	7
2.1	Le contexte économique	7
2.2	Le dispositif de formation au Burkina-Faso	7
2.2.1	L'appareil éducatif public	7
2.2.2	Les autres intervenants de la filière cotonnière	8
2.3	La filière cotonnière burkinabé	8
2.3.1	Le rôle économique du coton dans le secteur agricole	8
2.3.2	Schéma institutionnel	9
2.3.3	Vers une professionnalisation et une plus grande responsabilisation du monde rural	9
2.4	Pourquoi et comment la SOFITEX a-t-elle été amenée à mettre en place des services de vulgarisation et de formation ?	10
2.4.1	Un environnement technique et climatique difficile, nécessitant des évolutions rapides	10
2.4.2	Un marché mondial exigeant une politique de qualité permanente	10
2.4.3	Au début des années 90, la SOFITEX, coupée de ses fournisseurs, est obligée de recréer une « interface » de vulgarisation.	10
3	LA FORMATION DES PRODUCTEURS ET DES AGENTS DE VULGARISATION	13
3.1	Formation et vulgarisation agricole : les formes de la formation	13
3.1.1	Alphabétisation, alphabétisation fonctionnelle, transcription.	13
3.1.2	Les formations agricoles	13
3.1.3	La vulgarisation agricole	14
3.1.4	Politiques commerciales et vulgarisation agricole	14
3.2	Processus d'identification des besoins et des bénéficiaires des formations	14
3.2.1	La formation se construit à la demande des bénéficiaires	14
3.2.2	La définition des publics cible est soumise à des contraintes sociologiques et techniques	16
3.3	Typologie des actions de formation et de vulgarisation dans le secteur agricole	17
4	ELABORATION DES BUDGETS DE FORMATION : ELEMENTS DE COUTS	19
4.1	Les postes d'un budget de formation	19
4.1.1	Canevas de présentation d'un budget de session de formation	19
4.1.2	Les honoraires des formateurs dépendent de l'organisme prestataire de service	19
4.1.3	La prise en charge des indemnités et frais de séjour est un choix qui relève des organisateurs	20
4.1.4	Les contraintes liées aux transports influencent l'organisation des sessions	20
4.1.5	Les frais d'administration comprennent les fournitures et l'amortissement des immobilisations	21
4.1.6	Les frais de documentation ont un impact plus important que ne l'exprime leur poids dans les budgets	21
4.2	Le coût d'un module de formation peut être évalué en fonction du type de session proposée et du niveau initial du public-cible	22
4.2.1	Une attention croissante est portée à la mise en place de services de vulgarisation	28
4.2.2	Les coûts d'alphabétisation en sessions courtes ont été minimisés par les projets	22
4.2.3	Le coût des sessions courtes de formation à la gestion, à l'animation des GPC, et aux techniques agricoles dépend essentiellement de la durée des modules	23
4.2.4	La formation des cadres est le plus souvent confiée aux prestataires de services	26
4.2.5	A l'inverse des voyages d'étude à l'étranger, difficilement supportables par les OP, les échanges inter-unions permettent une formation différente et accessible aux producteurs	27
4.3	Conclusion sur les coûts de formation	30

5 CONCLUSION.	33
Annexe 1 : Liste des sigles employés	34
Annexe 2 : Glossaire	34
Annexe 3: Liste des personnes rencontrées	35
Annexe 4 : Eléments de bibliographie	36
Annexe 5: Le contexte économique au Burkina-Faso	37
Annexe 6: Evolution de la production de coton graine depuis 1970	39
Annexe 7: Coût des fournitures courantes	40
Annexe 8: Modèle de fiche d'évaluation d'une session courte de formation à la SOFITEX	41

1 Introduction

A l'image du modèle de Solow [1956], les théories macroéconomiques d'analyse de la croissance ont longtemps conclu à la convergence des économies, les pays disposant de peu de capital devant maintenir un taux de croissance plus élevé que les pays qui en sont relativement mieux dotés. Quarante ans après les indépendances, les pays d'Afrique subsaharienne francophone démentent ces modèles. Pendant que l'indicateur de développement humain du Programme des Nations Unies pour le Développement passait de 0.236 en 1975 à 0.320 en 1999 au Burkina-Faso, il continuait à progresser de 0.856 à 0.939 en Norvège (premier pays au classement mondial en termes de développement humain). Malgré d'incontestables progrès en matière de croissance, d'éducation et de santé, sous-développement et pauvreté sont toujours des préoccupations majeures pour les pays du Sud, notamment dans les zones essentiellement rurales.

Le premier défi auquel est aujourd'hui confrontée l'Afrique est d'ordre démographique : sa population connaît une croissance extrêmement rapide, elle est caractérisée par sa jeunesse (45% de la population a moins de quinze ans). Il est prévisible qu'elle doublera dans les trente prochaines années. Cette progression s'accompagne d'un phénomène d'urbanisation accélérée qui contribue, parmi d'importants mouvements de population, à la définition d'une nouvelle répartition spatiale des populations. Pierre Debouvry [1999] distingue quatre situations de référence : des zones pauvres et marginalement intégrées à l'économie marchande qui tendent à se désertifier ; des zones denses qui tendent à se densifier avec le développement de l'économie marchande ; des zones urbaines et périurbaines, intégrées à l'économie marchande, soumises à une densification accélérée et enfin des zones sous-peuplées mais à bonne potentialité agricole.

La gestion de l'espace et des ressources naturelles n'est donc pas déterminée seulement par des contraintes climatiques, mais aussi par ces contraintes d'ordre démographique. Le secteur agricole est confronté à un double défi d'augmentation de la production et de mise en œuvre de processus de développement durable, qui évite le piège de la croissance appauvrissante. L'évolution du rapport urbain/rural impose aux producteurs une augmentation de la productivité du travail. L'accroissement des productivités des sols et du travail pour répondre aux exigences de compétitivité nécessite la mobilisation de capital, actuellement freinée par l'insuffisante rentabilité des investissements dans le secteur agricole relativement aux autres activités. L'efficacité à moyen et long terme des moyens mis en œuvre pour accroître la production sera liée à la façon dont ils tiennent compte de la dimension environnementale, notamment en termes de gestion de la fertilité des sols et des risques phytosanitaires et épizootiques.

Face à l'ensemble de ces nouveaux défis la formation et l'information de tous les acteurs du secteur agricole (producteurs, productrices, agents d'encadrement des projets d'appui, des organisations paysannes, des structures publiques et des entreprises privées) sont des éléments essentiels à la transformation des systèmes de culture qui permettra l'insertion professionnelle des nouvelles générations de jeunes adultes dans une économie de plus en plus marchande et ouverte. La formation constitue un facteur clé de la lutte contre le chômage et le sous-emploi générés par la croissance démographique et les gains de productivité. Elle doit contribuer en renforçant la maîtrise des compétences à une meilleure organisation des différents facteurs agricoles et économiques qui sous-tendent le développement rural et elle doit aider ces agents à anticiper les changements économiques, techniques, juridiques et sociaux de leur environnement.

Définis par les jeunes Etats dans les années 1960, les dispositifs d'éducation et de formation en Afrique subsaharienne ont été construits pour répondre aux enjeux de l'époque. Il s'agit alors, selon Alain Maragnani [1997] d'« accroître les recettes de l'Etat par le développement de produits d'exportations, d'où la nécessité de former les cadres et techniciens nécessaires à la mise en place de l'administration et des projets agricoles ; et de répondre aux besoins en personnel qualifié du développement industriel et urbain envisagé ». Les systèmes mis en place se caractérisent par une large place accordée à l'enseignement supérieur en vue de former des ingénieurs, justifiée tant que la fonction publique constituait un débouché pour ce personnel qualifié mais qui a été mise en cause par

le fort ralentissement des recrutements et le désengagement plus général de l'appareil d'Etat à partir des années 1980. Les dispositifs de formation se sont alors révélés d'autant moins adaptés aux besoins de l'économie que les contenus d'enseignement étaient fondés sur des spécialisations correspondant plus aux grandes directions de l'administration agricole qu'à l'analyse des systèmes de production. Dans ce contexte la mission et les compétences des agents d'encadrement des producteurs et du corps enseignant doivent être repensés pour tenir compte des évolutions du modèle d'enseignement. Il s'agit donc aujourd'hui de refonder les dispositifs de formation agricole en Afrique subsaharienne.

Cette redéfinition doit tenir compte des attentes et des exigences de l'ensemble des acteurs du développement rural. Autour des producteurs il faut souligner le rôle des organisations professionnelles agricoles qui deviennent progressivement des groupes influents dans la définition des politiques agricoles ; des agro-industries dont la mission a évolué, parfois de façon différente suivant les pays, se considérant tour à tour davantage comme des sociétés industrielles et commerciales ou bien comme des sociétés de développement ; des projets, des agences de développement, des ONG et des bailleurs de fonds, des agents d'encadrement des services publics. Le dispositif de formation comprend d'une part un système d'enseignement de base, des formations professionnelles, des formations d'accompagnement par la vulgarisation, le suivi-appui aux producteurs, le conseil agricole et de gestion, d'autre part un système d'enseignement supérieur et des formations continues destinés aux encadreurs et conseillers agricoles. Etant donnée l'évolution des budgets éducatifs dont disposent les pays d'Afrique subsaharienne, quels moyens mettre en œuvre pour organiser ce dispositif de façon à assurer la formation du plus grand nombre d'acteurs du développement rural à un coût aussi bas que possible ?

La diversité des programmes de formation existants se traduit par d'importants écarts dans les coûts des projets mis en place par les divers organismes qui participent au développement du monde rural. Ces variations sont liées au type de formation mis en œuvre, à son public cible, ses objectifs, son contenu, au mode d'organisation de la session. Il s'agira ici de présenter des éléments de présentation et des données chiffrées de base pour l'élaboration de budget de formation, et de construire des ratios permettant d'évaluer rapidement le coût d'un dispositif de formation.

Cette réflexion s'appuie sur une étude de la filière cotonnière burkinabé réalisée avec l'appui du ministère des affaires étrangères sur l'initiative d'un groupe de travail MAE/MAP sur le thème de l'ingénierie des dispositifs de formation à l'international et de la compagnie française pour le développement des fibres textiles (DAGRIS depuis 2001). Comme l'a rappelé Charles Josselin [1999], créée en 1949, à une époque où les plantations de coton appartiennent aux filatures de la métropole, la CFDT a dès ses débuts associé à ses objectifs de performance et de compétitivité la prise en compte des intérêts des producteurs. Le postulat de base était qu'il ne peut y avoir une production importante que si le producteur y trouve son intérêt. Après les indépendances, notamment au début des années 70, les filiales de la CFDT sont devenues des sociétés d'économie mixte, réunissant dans leur capital social les nouveaux Etats, majoritaires, et, souvent mais pas partout, la CFDT, entreprise publique française, s'attachant à créer des synergies sur l'ensemble de la filière (appui technique assuré aux producteurs et aux sociétés cotonnières, commercialisation, prestations de services, communication). C'est au sein du service d'appui technique aux producteurs d'une de ces sociétés cotonnières, la société burkinabé pour le développement des fibres textiles (SOFITEX) à Bobo-Dioulasso qu'a pu être menée cette étude. Elle a permis une confrontation des moyens et des politiques de vulgarisation et de formation des agents d'encadrement d'une grande compagnie agro-industrielle, et de programmes de formation ou de conseil mis en œuvre par différents projets financés par des bailleurs de fonds et intervenant dans la filière cotonnière burkinabé.

L'étude des spécificités de la filière cotonnière et du dispositif de formation actuel au Burkina-Faso (partie 2) permettra d'esquisser une réflexion sur la définition des modes de formation et de vulgarisation (partie 3) et de dégager pour chacun des types de formation mis en place par les structures intervenant dans le secteur agricole des éléments de coûts caractéristiques (partie 4).

2 La filière cotonnière burkinabé : un secteur performant dans un contexte économique difficile

2.1 Le contexte économique

La population burkinabé est une population jeune (47% des burkinabé sont âgés de moins de 15 ans) et qui croît à un rythme soutenu (en moyenne, 2,5% entre 1975 et 1999). La couverture des besoins alimentaires constitue de ce fait un enjeu majeur pour l'économie. La productivité du travail dans le secteur primaire qui emploie 86% de la population active et qui contribue à hauteur de 40% au PIB est insuffisante. L'agriculture essentiellement vivrière devra répondre au défi de la sécurité alimentaire dans un contexte de pression foncière accrue par la croissance démographique et de difficultés de gestion de l'environnement, notamment de la fertilité des sols. Les principaux indicateurs concernant le contexte économique burkinabé figurent en annexe 5.

2.2 Le dispositif de formation au Burkina-Faso

2.2.1 L'appareil éducatif public

➤ Un dispositif d'enseignement général insuffisant

Malgré la loi du 9 mai 1996 définissant l'obligation scolaire pour tous les enfants âgés de 6 à 16 ans, et des dépenses publiques d'éducation comparables à celles des autres pays d'Afrique subsaharienne, le Burkina-Faso est confronté à un problème de faible scolarisation des enfants dès le primaire (largement inférieure à la moyenne des pays d'Afrique subsaharienne): le taux net de scolarisation est de 35,3% en moyenne pour les 7/12 ans, et la situation est plus préoccupante encore en milieu rural où ce taux n'est que de 28,8%. Toutefois la scolarisation a connu une progression remarquable puisque le taux de scolarisation primaire a doublé entre 1960 et 1980 (8 à 16%) puis entre 1980 et 1990 (32%), mais cette progression s'est faite au prix d'une surcharge des classes. Quant à l'enseignement secondaire (général et technique), il concernerait 11,3% des enfants burkinabé mais 5,3% seulement des jeunes issus de zones rurales.

Dépenses publiques d'éducation				Dépenses publiques consacrées à l'enseignement et à l'éducation en % de l'ensemble des niveaux					
en % du PNB		en % du total des dépenses publiques		Maternelle et primaire		Secondaire		Supérieur	
1985/1987	1995/1997	1985/1987	1995/1997	1985/1986	1995/1997	1985/1986	1995/1997	1985/1986	1995/1997
2,3	3,6	14,9	11,1	38,1	56,6	20,3	25,1	30,7	18,3

(Source : PNUD, Rapport sur le développement humain, 2001)

➤ Des structures d'enseignement agricole en mutation

L'enseignement agricole public est principalement assuré par des écoles dépendant du ministère de l'agriculture et des ressources animales. La formation initiale a lieu dans les centres de formation des jeunes agriculteurs et les centres de promotion rurale. Par-ailleurs, les agents techniques agricoles spécialisés (ATAS) et les techniciens supérieurs (TS) sont formés au CAP de Matourkou. Le ministère de l'agriculture assure aussi la tutelle des centres de formation des formateurs agricoles et de l'école nationale d'élevage et de santé animale. Ces institutions ont fait de la structure d'enseignement du Burkina-Faso un modèle original dans les années 1980. Confrontées à un manque de moyens financiers mais aussi de public, ces écoles voient depuis quelques années leur fonctionnement remis en cause. Elles peuvent même être menacées de disparition, à l'exemple de l'école inter-état de lutte anti-tsé-tsé (ELAT) de Bobo-Dioulasso.

Deux autres ministères interviennent dans le dispositif d'enseignement agricole : le ministère de l'enseignement supérieur, dont dépend l'institut du développement rural (IRD) qui forme des ingénieurs agronomes recrutés par les organismes de recherche, les projets, les ONG et les OP ; et le

ministère de l'environnement et des eaux et forêts qui assure la formation des agents, assistants et contrôleurs des eaux et forêts à l'école nationale des eaux et forêts à Dinderesso.

2.2.2 Les autres intervenants de la filière cotonnière

Deux types d'institutions interviennent dans l'organisation du dispositif de formation dans la filière cotonnière : d'une part, des prestataires de services s'adressant principalement aux animateurs et aux cadres travaillant avec le milieu paysan, d'autre part, des projets d'appui qui soutiennent les initiatives locales et contribuent au financement de formations pour l'encadrement et surtout pour les producteurs.

➤ **Les organismes de formation continue**

Les cadres de la SOFITEX et des différents projets suivant des formations continues à titre individuel ou collectif travaillent avec l'institut panafricain pour le développement –région Afrique de l'Ouest et Sahel- (IPD/AOS), l'institut africain pour le développement économique et social (INADES Formation) à Ouagadougou, le centre d'études économiques et sociales d'Afrique de l'Ouest (CESAO) à Bobo-Dioulasso, dont le travail s'appuie sur une démarche de recherche-action. Le groupe de recherche et d'appui pour l'auto promotion des populations (GRAAP) propose aux animateurs et responsables d'organismes des formations à l'utilisation de son matériel pédagogique destiné à diffuser des messages concernant la santé, l'environnement, la gestion auprès des villageois.

➤ **Les projets d'appui aux producteurs**

Les responsables de trois projets concernant la formation des producteurs ont pu être rencontrés : le projet d'appui en formation aux groupements paysans et aux structures de développement rural au Burkina-Faso (AFGP/SDR), le projet d'appui aux organisations professionnelles d'agriculture (PA/OPA) et le projet de développement et de recherche intégrés des provinces du Houët, du Kossi et du Mouhoun (PDRI/HKM).

Le projet d'appui en formation aux groupements paysans et aux structures de développement rural a concerné d'une part les paysans alphabétisés, membres de groupements villageois et d'autre part les agents de vulgarisation des directions régionales de l'agriculture et des autres structures du développement rural. La spécificité du projet réside dans la production de matériels pédagogiques (guides du formateur, fiches techniques, brochures de vulgarisation) traduits en langues nationales qui ont servi de support à la formation. Les thèmes retenus ont été définis à partir du diagnostic des agents des directions régionales de l'agriculture, et leur traitement a laissé une large place au savoir populaire.

L'amélioration du fonctionnement des organisations paysannes passe par la responsabilisation de l'ensemble des producteurs dans l'organisation des groupements. Dans cette perspective, le projet d'appui aux organisations professionnelles d'agriculture s'est donné comme but d'alphabétiser et de former à la gestion rapidement et à un moindre coût un grand nombre de producteurs.

Financé par la coopération française de 1992 à 2000, le projet de développement et de recherche intégrés des provinces du Houët, du Kossi et du Mouhoun a mis en place des formations lorsqu'elles étaient nécessaires à la mise en œuvre des actions soutenues. Ses objectifs étaient de contribuer à une meilleure gestion des ressources naturelles par les populations pour préserver le potentiel de production, et de les appuyer pour financer leurs projets de développement.

2.3 La filière cotonnière burkinabé

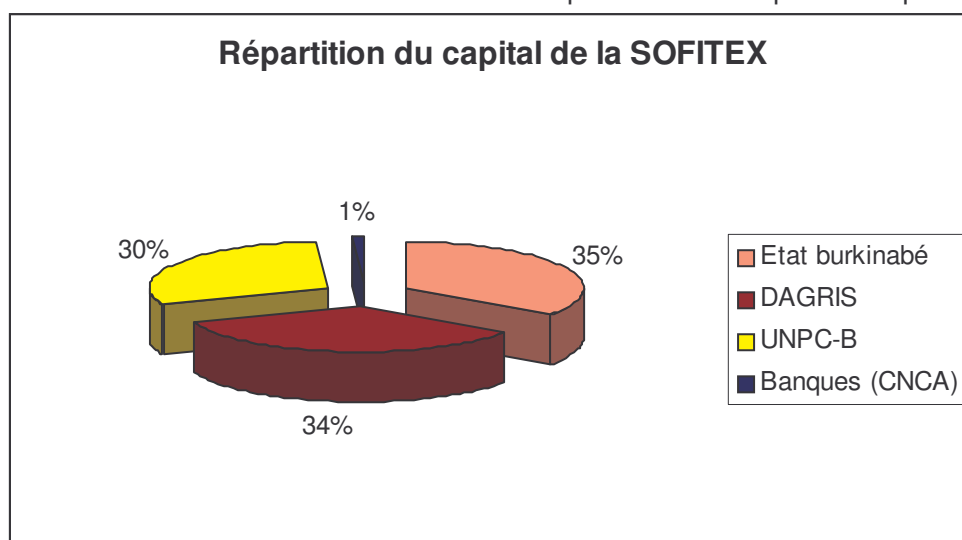
2.3.1 Le rôle économique du coton dans le secteur agricole

Le coton occupe une position particulière en tant que principale culture de rente au Burkina-Faso. Dans une économie essentiellement agricole, il constitue une source importante de devises puisqu'il peut représenter jusqu'à 65% de la valeur des exportations certaines années. Le coton est un facteur de développement de l'exploitation et de l'agriculture en général, par l'apport de nouvelles techniques, la possibilité de financer l'achat de matériel agricole, l'arrière effet des engrais sur les

productions vivrières de l'exploitation, etc. Contrairement à ce qui se passe pour d'autres cultures de rente, il n'y a pas antagonisme, mais complémentarité entre la production de coton et de céréales et les zones cotonnières sont aussi celles dont les excédents céréaliers sont les plus importants. Par ailleurs, la filière cotonnière est un secteur important en termes d'emplois dans l'agriculture et l'industrie (usines d'égrenage et filature, huileries, industrie phytosanitaire). La vente de coton constitue pour beaucoup de paysans le seul moyen d'accéder à des ressources monétaires et donc d'acquérir des biens de consommation ou de petit équipement. Les industries et les commerces locaux, qui vendent ces biens sur le marché intérieur, sont eux-aussi dépendants des résultats de la campagne cotonnière.

2.3.2 Schéma institutionnel

Jusqu'en 1999, la SOFITEX est une société d'économie mixte dont le capital est réparti entre l'Etat burkinabé pour 65% des parts, la compagnie française pour le développement des fibres textiles (CFDT, 34%) et les banques (notamment la caisse nationale de crédit agricole, 1%). Ce schéma institutionnel a été modifié par la cession par l'Etat en 1999 de 30% du capital à l'union nationale des producteurs de coton burkinabé (UNPC-B). Cette prise de participation directe des producteurs fait du schéma institutionnel de la SOFITEX un modèle pour l'instant unique en Afrique occidentale.



2.3.3 Vers une professionnalisation et une plus grande responsabilisation du monde rural

Les paysans burkinabé sont performants aussi bien d'un point de vue technique qu'organisationnel. Dans un environnement peu favorable, ils obtiennent de bons rendements. Le rendement moyen à l'hectare du coton graine a été multiplié par 3.65 en trente ans, passant de 291 kg en 1970 à 1061 kg pour la dernière campagne 2000/20001. En 1993 la filière coton a connu une grave crise liée à des problèmes de gestion du crédit-intrants et de surendettement des groupements villageois qui étaient alors les interlocuteurs de la SOFITEX. Cette crise a été à l'origine d'une transformation de l'organisation du monde rural. A partir de 1996, la SOFITEX ne s'adresse en effet plus aux groupements villageois (GV), qui étaient censés gérer l'ensemble des problèmes de développement du village, et dans lesquels les cotonniers ne contrôlaient pas tout, mais à des groupements de producteurs de coton (GPC). Ces nouveaux groupements qui se définissent dans leurs statuts comme des « organisations professionnelles pré-coopératives à caractère économique et social visant à l'amélioration des conditions de vie de leurs membres » forment la base d'une nouvelle structure de la filière coton en unions départementales, régionales et nationale de producteurs de coton. Ce processus a contribué à la responsabilisation des producteurs et à leur implication dans l'organisation de la filière cotonnière et en particulier dans le dispositif de formation (recherche d'un partage optimal des coûts et tentatives de mise en place d'un réseau de paysans relais).

Alors que l'évolution générale des sociétés cotonnières est aujourd'hui caractérisée par une tendance au recentrage sur l'activité industrielle de traitement du coton, on est passé au Burkina-

Faso d'une société strictement industrielle à une société qui s'occupe aussi de vulgarisation. La SOFITEX, comme l'ensemble des sociétés cotonnières d'Afrique occidentale francophone, a dû repenser sa place parmi les acteurs du développement rural et participer à la construction de nouvelles alternatives de fonctionnement des filières cotonnières.

Depuis un an, des coupes dans le financement du ministère de l'agriculture obligent par-ailleurs les directions régionales de l'agriculture à redéfinir leurs tâches. Confrontée à l'insuffisance des moyens de l'Etat pour encadrer l'ensemble des producteurs, l'union nationale des producteurs de coton (UNPC-B) devra en collaboration avec les agents des services administratifs repenser les rôles de chacun des partenaires de l'organisation du monde rural.

2.4 Pourquoi et comment la SOFITEX a-t-elle été amenée à mettre en place des services de vulgarisation et de formation ?

2.4.1 Un environnement technique et climatique difficile, nécessitant des évolutions rapides

La culture du coton fait appel à des techniques en évolution rapide. Les exploitations dans lesquelles le coton est cultivé sont généralement des exploitations plus équipées que la moyenne en matériel agricole qui exige une maintenance spécifique. La production est soumise à des risques climatiques (sécheresse mais aussi inondations), phytosanitaires et épizootiques importants. La protection phytosanitaire du cotonnier fait l'objet d'une attention particulière et nécessite des formations régulières des agents de vulgarisation. Ainsi en 1998/99 la production nationale a brutalement chuté de 16% suite à une violente attaque parasitaire (mouche blanche). La production n'est pas sans impact sur l'environnement, l'augmentation des surfaces cultivées et la diminution des temps de jachère posent par exemple de sérieux problèmes d'érosion et de gestion de fertilité des sols. Dans la mesure où elle constitue l'un des axes du développement durable, la culture du coton doit être conçue en veillant à ne pas reposer sur des processus de croissance appauvrissante, d'où la vulgarisation des apports d'engrais et de fumure organique, de techniques de lutte anti-érosive, etc.. De fait, elle exige une formation permanente des producteurs et des agents d'encadrement.

2.4.2 Un marché mondial exigeant une politique de qualité permanente

Le marché mondial du coton, en tant que marché de matière première, est caractérisé par son instabilité et par la variabilité des cours (cf. l'évolution des cours depuis 1960 en annexe 6). Celle-ci est liée, suivant la loi de King, à la faible élasticité de la demande qui rend le prix particulièrement sensible aux variations de l'offre. L'exigence de compétitivité imposée aux producteurs africains est renforcée par le fait que leurs concurrents nord-américains et européens bénéficient sous des formes diverses de politiques de subvention (dans le cadre par exemple de la politique agricole commune des pays de l'Union Européenne). Par-ailleurs, le coton-graine récolté au Burkina-Faso est certes égrené dans l'une des treize usines de la SOFITEX, mais seule une petite partie du coton est ensuite filée sur place, et le fil obtenu n'est lui-même destiné au marché local que dans une proportion minoritaire. Le coût du coton africain est ainsi renchéri par les coûts de transport liés à l'acheminement du coton vers des filatures et des usines de tissage situées pour la plupart d'entre elles en Afrique du Nord ou en Asie du Sud Est. Le transport constitue une contrainte d'autant plus importante pour le Burkina-Faso que celui-ci ne dispose pas d'accès direct à la mer et dépend donc des pays voisins (Côte d'Ivoire, Ghana) en ce qui concerne le fret maritime. Pour maintenir leur position sur le marché mondial, les producteurs burkinabé doivent mettre en oeuvre une politique de qualité permanente.

2.4.3 Au début des années 90, la SOFITEX, coupée de ses fournisseurs, est obligée de recréer une « interface » de vulgarisation.

De 1979 au début des années 90, la SOFITEX est une société industrielle et commerciale ne disposant pas de structure d'encadrement. De 1980 à 1993 elle entretient peu de relations avec le monde paysan, à l'exception du projet motorisation qui dispose d'un financement autonome apporté par l'agence française de développement; le lien avec le terrain est établi par les services administratifs du ministère de l'agriculture (service d'appui conseil aux producteurs et aux organisations professionnelles agricoles des directions régionales de l'agriculture).

➤ **Historique de la mise en place**

A la fin des années 1980, les directions régionales de l'agriculture voient leurs moyens diminuer, ceux-ci ne leur permettent plus d'assurer partout un appui conséquent sur le terrain. L'Etat se désengage de fonctions qu'il ne peut plus assumer. En 1993, le reclassement des cadres du projet motorisation conduit à la création des premiers postes de correspondants coton au sein du service d'appui technique aux producteurs (SATP) qui dépend de la direction de la production cotonnière. Formant une interface avec les producteurs, ces 30 correspondants coton assurent leur information et facilitent la commercialisation du coton-graine. Ils sont par ailleurs confrontés au problème de la gestion du crédit-intrants et du surendettement des paysans. Leurs profils de formation initiale sont très différents, certains d'entre eux pouvant être recrutés au niveau BEP ; parmi ceux qui ont un diplôme de l'enseignement supérieur les origines (universités, instituts universitaires technologiques, classes de techniciens supérieurs, écoles d'ingénieur) et les domaines de formation (agronomie, développement rural, géographie, gestion mais aussi mécanique, ou industrie textile) sont variés. Malgré des recrutements supplémentaires (30 nouveaux correspondants en 1994, 10 en 1995), le suivi sur le terrain reste insuffisant entre 1994 et 1996. De ce fait, dans un contexte de crise des groupements villageois, la SOFITEX ne profite pas pleinement des effets positifs de la dévaluation du Franc CFA. Prenant conscience de cette lacune, la SOFITEX et le gouvernement burkinabé élaborent en 1995/1996 un programme de relance de la production de coton.

➤ **Les structures actuelles de vulgarisation et de formation**

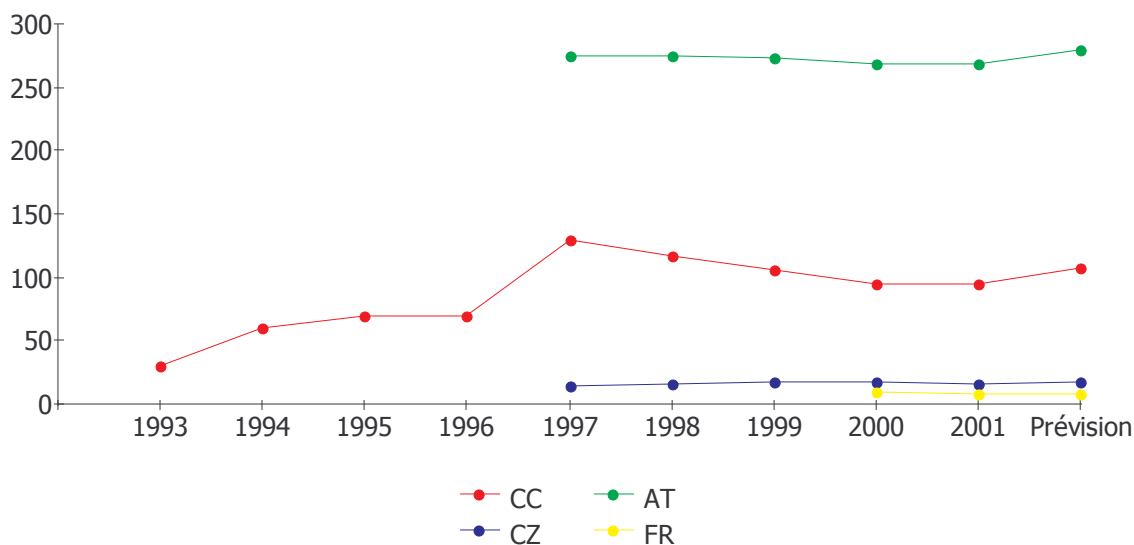
✓ Le mode d'encadrement de la SOFITEX

Fin 1997, 130 correspondants coton sont présents sur le terrain, répartis dans les 110 départements cotonniers du Burkina-Faso, à raison d'environ un agent pour 50 groupements de producteurs de coton. Parallèlement a été créé un corps d'agents techniques coton (ATC) dont le niveau initial est très hétérogène : il va du brevet d'études (minimum exigé) à des diplômes universitaires ou d'écoles d'ingénieurs. La mission des 275 agents techniques coton embauchés en 1997 est d'assurer l'encadrement de base, la vulgarisation des techniques agricoles nécessaires à la culture du coton. Il y a aujourd'hui en moyenne un agent pour 20 groupements. La même année, pour répondre au besoin d'encadrement de la structure de vulgarisation, 14 des premiers correspondants coton sont promus chefs de zone. Par-ailleurs, confrontée à la nécessité d'assurer la formation professionnelle continue des agents d'encadrement, la SOFITEX propose à neuf correspondants une formation de deux mois fin 1999 à l'IPD-AOS à Ouagadougou suivie d'une période de stage d'une durée d'un an (exercice 2000) à l'issue de laquelle huit d'entre eux ont été recrutés comme formateurs régionaux.

L'ampleur de la mission des différents agents de vulgarisation de la SOFITEX requiert de leur part une certaine polyvalence, ils doivent être compétents aussi bien en techniques agricoles qu'en conseil de gestion, et capables de transmettre leurs connaissances. Progressivement la SOFITEX a mis en place des programmes de formation professionnelle continue (techniques agricoles, gestion et animation des organisations paysannes, approches du monde rural) de ses encadreurs assurés par les formateurs régionaux et par des prestataires de services.

Evolution des effectifs d'encadrement

SOFITEX 1993/2001



✓ Les structures publiques de vulgarisation agricole

Elles sont encadrées au ministère de l'agriculture par la direction de la vulgarisation agricole (DVA). Celle-ci est représentée localement par les directions régionales puis provinciales de l'agriculture et de l'élevage. Les provinces sont subdivisées en zones puis en unités d'animation agricole à la charge d'un agent d'encadrement. La direction de la vulgarisation agricole a mis en place un système de formation en cascade, financé par la Banque mondiale jusqu'à l'an dernier, qui repose sur le modèle Training and Visit. Au niveau régional, le service d'appui et conseil aux producteurs et aux OPA qui coordonne et supervise les activités de terrain comprend un bureau de la formation opérationnelle et de la communication, un bureau d'appui aux OPA et un bureau en charge de la vulgarisation et de la recherche-développement. La recherche s'appuie sur deux points d'appui (PAPEM) pour la réalisation de tests et d'expérimentations. Chaque province dispose d'une équipe de trois techniciens spécialisés qui servent de relais entre les chercheurs et les agents de terrain qu'ils encadrent (en moyenne quinze). Chacun de ces agents appuie environ seize groupes de travail qui peuvent être des groupements de producteurs de coton dans les zones cotonnières et comprennent une vingtaine de personnes. En moyenne nationale, un encadreur de la direction régionale de l'agriculture couvre huit villages. Ce fonctionnement est aujourd'hui compromis et doit être repensé suite à l'arrêt du financement Banque mondiale.

➤ Les différents intervenants de la filière cotonnière collaborent sur le terrain

Les formateurs régionaux de la SOFITEX et les agents des directions régionales de l'agriculture peuvent proposer des actions de vulgarisation portant sur les mêmes thèmes et visant les mêmes publics, les groupes de travail mis en place par les directions régionales de l'agriculture recoupant parfois les groupements de producteurs de coton. Bien que leur collaboration ne soit pas organisée formellement au niveau des structures nationales, les agents régionaux de la SOFITEX et du ministère de l'agriculture doivent en pratique travailler ensemble et définir leurs compétences respectives.

De même, les projets qui ont mis en œuvre des volets de formation dans la zone cotonnière ont tenu compte des structures existantes. Ainsi les agents des directions régionales de l'agriculture ont pu bénéficier des formations mises en place pour les personnels du PDRI-HKM.

3 La formation des producteurs et des agents de vulgarisation

Selon les normes établies par l'association française de normalisation (AFNOR), une action de formation est *un ensemble (objectif, programme, moyens pédagogiques et d'encadrement, suivi de l'exécution et appréciation des résultats) mis en œuvre, dans un temps déterminé ou non, nécessaire pour permettre à des personnes sorties du système scolaire d'atteindre un niveau de connaissances ou de savoir-faire constituant l'objectif de formation. L'action de formation peut avoir pour objet : l'adaptation, la promotion, la prévention, l'acquisition, l'entretien ou le perfectionnement des connaissances.*

D'après cette définition, les activités d'appui conseil du ministère de l'agriculture, des sociétés cotonnières, des unions de producteurs, qui relèvent des services de vulgarisation, apparaissent comme des actions de formation. Sur quels critères fonder la distinction entre formation et vulgarisation ?

3.1 Formation et vulgarisation agricole : les formes de la formation

3.1.1 Alphabétisation, alphabétisation fonctionnelle, transcription.

Le taux élevé d'analphabétisme dans les zones rurales du Burkina-Faso apparaît comme un frein à la diffusion de connaissances techniques. L'alphabétisation a une incidence non négligeable sur la pratique de cultures nouvelles telle que le coton. A. SCHARTZ [1991] note que les chefs d'exploitation cotonnière sont en moyenne près de deux fois plus alphabétisés que les chefs d'exploitation non cotonnière (13,15 % contre 7,73%). Il est certes possible de concevoir des outils pédagogiques permettant de transmettre des messages à un large public, alphabétisé ou non, sur le modèle par exemple du matériel proposé par le groupe de recherche et d'appui pour l'auto promotion des organisations (GRAAP), ou bien par la conception d'émissions radiodiffusées en langues vernaculaires. Toutefois, la prise de responsabilité dans la gestion d'organisations paysannes est facilitée par la maîtrise de compétences élémentaires en écriture, lecture et calcul. Pour donner au plus grand nombre de producteurs la possibilité de participer à la gestion de leurs organisations, et de ce fait véritablement démocratiser le fonctionnement de ces groupements, les projets intervenant dans la filière cotonnière ont mis en place de vastes campagnes d'alphabétisation. Dans un premier temps, il s'agit d'atteindre un niveau d'alphabétisation dite « de base », en langue vernaculaire. Celle-ci est suivie lorsqu'elle a été assimilée de sessions plus approfondies d'alphabétisation fonctionnelle (PA/OPA) ou de formation complémentaire de base (PDRI/HKM) qui visent aussi à donner aux participants quelques notions de calcul et de gestion.

Pour assurer cette alphabétisation en langues locales il importe que les formateurs lettrés (alphabétisés en français) qui, du fait de leur appartenance à des organismes nationaux ne travaillent pas toujours dans leur région d'origine, comprennent et puissent eux-même communiquer dans ces langues. Cela nécessite donc parfois la formation des agents de vulgarisation à l'utilisation d'un français « simplifié » et à la transcription en langues vernaculaires. En l'absence de dispositif organisé de formation à la transcription, cet apprentissage résulte souvent d'un processus d'auto formation des agents concernés.

3.1.2 Les formations agricoles

Les techniciens et les ingénieurs qui interviennent en tant qu'agents de vulgarisation à tous les niveaux de la filière cotonnière burkinabé ont suivi à l'image des agents techniques et des correspondants coton de la SOFITEX des formations initiales et des parcours professionnels très variés. Pour poursuivre leur action de vulgarisation et de conseil auprès des paysans dans un environnement économique et technique en évolution rapide, il importe qu'ils reçoivent une formation continue régulière. Dans les structures nationales (SOFITEX, ministère de l'agriculture) cette formation peut être organisée en cascade : les responsables régionaux qui bénéficient de programmes de formation dans des organismes comme le centre d'études économiques et sociales d'Afrique de l'Ouest (CESAO), l'institut panafricain pour le développement –région Afrique de l'Ouest et Sahel-

(IPD/AOS), l'institut africain pour le développement économique et social (INADES Formation) transmettent les connaissances nouvelles acquises à l'ensemble des agents de vulgarisation.

La formation constitue par-ailleurs l'un des enjeux essentiels pour les organisations paysannes. Leurs responsables font partie du public des organismes précédents, mais sont également concernés par les projets de formation notamment en gestion mis en place par le PA/OPA et peuvent aussi bénéficier des actions de formation continue organisées par la SOFITEX.

La richesse des formations proposées par les prestataires de service repose en partie sur la diversité des participants et la confrontation d'acteurs du développement rural d'origines diverses.

3.1.3 La vulgarisation agricole

Une action de vulgarisation vise à rendre une connaissance en général scientifique ou une pratique accessible au grand public, elle se distingue de l'action de formation par ses destinataires. Les moyens employés par la vulgarisation peuvent être plus larges que ceux de la formation proprement dite : la vulgarisation ne requiert pas nécessairement d'alphabétisation préalable, elle peut prendre des formes diverses (il peut s'agir par exemple de démonstrations pour l'utilisation de matériel, de diffusion de messages pédagogiques par voie écrite –journaux, livrets, modes d'emploi...- ou non –radio, télévision-). Certaines actions de vulgarisation, dans la mesure où elles permettent aux producteurs sortis du système scolaire d'atteindre un niveau de connaissances ou de savoir-faire constituant leur objectif, pourraient être considérées comme des politiques de formation des producteurs. La distinction entre actions de formation et de vulgarisation apparaît donc délicate. Dans la mesure où elles ont pour vocation d'atteindre un public le plus large possible, les actions à destination des producteurs seront retenues ici comme des actions de vulgarisation.

Les services d'appui conseil de la SOFITEX et du ministère de l'agriculture et des ressources animales qui interviennent auprès des producteurs accomplissent donc des actions de vulgarisation lorsqu'ils diffusent des messages portant sur les techniques agricoles ou les méthodes de gestion des exploitations.

3.1.4 Politiques commerciales et vulgarisation agricole

Le conseil technique apporté par la SOFITEX aux producteurs inclut une information sur le matériel à employer, importante par exemple dans le domaine phytosanitaire pour le choix des appareils et des produits de traitement du cotonnier. L'appui à la mise en circulation de matériels agricoles plus performants, porteurs de nouveautés technologiques et exigeant des compétences spécifiques pour fonctionner, par l'information et le conseil est-il un mode de vulgarisation à part entière ? Où s'arrête la vulgarisation et où commencent les aspects commerciaux ? La distinction entre les conseils donnés par la structure d'encadrement des sociétés cotonnières et les formations proposées par l'industrie phytosanitaire aux utilisateurs de ses produits est d'autant plus difficile à établir que la société cotonnière recommande pour certains appareils un modèle ou une gamme unique. Ainsi en ce qui concerne les intrants, l'institut de l'environnement et de la recherche agricole, organisme du ministère de l'enseignement en charge de la recherche dans le cadre du programme coton, propose des produits homologués, testés et pré-vulgarisés. La SOFITEX lance ensuite un appel d'offre et recommande aux producteurs le matériel vendu au moindre coût.

L'appui apporté par les agents de vulgarisation des sociétés cotonnières et des services d'Etat aux producteurs pour utiliser le matériel agricole ne peut être détaché de l'ensemble formé par leur activité de conseil. Les démonstrations réalisées par les industries produisant ce matériel relevant de leur politique commerciale, elles paraissent difficilement pouvoir constituer un mode de vulgarisation à part entière.

3.2 Processus d'identification des besoins et des bénéficiaires des formations

3.2.1 La formation se construit à la demande des bénéficiaires

- **La politique de vulgarisation de la SOFITEX est désormais programmée par les formateurs régionaux**

La position des formateurs régionaux dans la structure d'encadrement de la SOFITEX leur permet d'étudier les besoins en formation des agents techniques coton et des correspondants coton en confrontant les attentes exprimées par les agents eux-mêmes, les insuffisances ressenties par les chefs de zone, et les informations envoyées par le service d'appui technique et la direction. L'analyse du résultat de cette étude doit permettre de traduire les besoins en thèmes et d'élaborer un programme remis aux agents pour amendement. Il s'agit de définir le contenu des modules et de rechercher les compétences internes à la société ou extérieures nécessaires à l'établissement du programme de la prochaine campagne.

En début de session, le formateur s'assure de l'adéquation entre le contenu du module et les attentes des participants. Lorsqu'il est possible de le faire, des éléments complémentaires sont intégrés à leur demande. Dans le cas contraire, les besoins ainsi identifiés seront pris en compte dans des modules ultérieurs. Chaque session se termine par une évaluation qui donne au formateur des indications sur la façon dont le fond et la forme de son enseignement ont été perçus.

La définition des thèmes retenus dans les prochains programmes devrait tenir compte aussi des résultats de questionnaires d'évaluations effectuées en début de module pour inciter les agents à entretenir leurs connaissances par la lecture des documents fournis par les formateurs, des apports du suivi de l'application des consignes effectué par le chef de zone, et d'indicateurs de suivi-évaluation des agents que les formateurs cherchent actuellement à identifier.

➤ **Le fonctionnement des prestataires de formation**

Pour les organismes qui fonctionnent comme des prestataires de formation, le processus d'identification des participants consiste en une vérification de l'adéquation entre le profil du candidat, son poste, ses perspectives éventuelles d'évolution, et le type de formation qu'il souhaite recevoir.

✓ Le groupe de recherche et d'appui pour l'auto promotion des populations (GRAAP)

Il a pour objectif « d'amener les communautés à se prendre en charge par elles-mêmes en vue d'améliorer leurs conditions de vie, chacune des personnes étant impliquée dans ce mieux-être. Pour y parvenir, le GRAAP, avec les personnes concernées, cherche à analyser leur situation, produit un outil pédagogique adapté [utilisation d'un langage de questionnement/réponses/ dessins au tableau de feutre pour traiter des thèmes concernant la vie sociale, l'animation, la gestion, la santé, l'environnement] et forme des animateurs à son utilisation». Dans ce but il propose des sessions de formation fondamentale et d'initiation ouvertes aux animateurs et responsables d'organismes. Il peut aussi mettre en place des formations à la demande selon des conditions différentes (prise en charge par le demandeur des frais de déplacement, hébergement et nourriture de l'animateur), et appuyer les organismes désirant élaborer du matériel de support pédagogique sur de nouveaux thèmes.

✓ Le centre d'études économiques et sociales d'Afrique de l'Ouest (CESAO)

Dans cette association internationale Ouest-africaine à caractère non gouvernemental qui travaille principalement avec les unions d'organisations paysannes, les organismes d'appui (Etat, ONG, Eglises) et les collectivités locales décentralisées, l'élaboration des modules de formation est inscrite dans le cadre de programmes triennaux. A la fin d'un programme, des rencontres avec les responsables d'ONG, de projets publics ou para-publics, et de ministères permettent de discuter les besoins en formation. Par-ailleurs des journées de concertation avec les producteurs sont organisées en vue de déterminer leurs attentes. En croisant ces deux sources, les agents du CESAO peuvent définir les compétences qu'il sera utile d'introduire dans les programmes de formation. Des équipes pluridisciplinaires sont alors constituées et chargées de construire un module sur les thèmes retenus. Il s'agit d'en définir la problématique, les objectifs, les publics, les supports à utiliser, la durée. Les projets sont ensuite présentés et discutés en assemblée plénière, afin d'établir une brochure indicative.

➤ **Les mécanismes de décision de la prise en charge de formations par les projets**

✓ Le projet d'appui aux organisations professionnelles d'agriculture (PA/OPA)

L'appui aux organisations paysannes apporté par le PA/OPA s'est traduit par trois types de programmes : deux vastes campagnes d'alphabétisation en deux phases (initiale et fonctionnelle) dont l'objectif était d'atteindre 5 producteurs par groupement de producteurs de coton, des formations en

comptabilité/gestion et en techniques d'animation, des voyages d'étude, des ateliers et séminaires réunissant les responsables d'union et leurs partenaires économiques. Le choix du PA/OPA de confier aux unions de producteurs le travail d'identification des participants, mais aussi des centres d'alphabétisation et de leurs animateurs témoigne d'une volonté de responsabilisation des unions paysannes dans l'organisation du dispositif de formation. Lorsque le public ciblé, les objectifs et les contenus de la formation ont été déterminés, est engagée la négociation entre le projet et l'UNPC-B sur la prise en charge des coûts de formation.

- ✓ Le projet de développement et de recherche intégrés des provinces du Houët, du Kossi et du Mouhoun (PDRI/HKM)

Le PDRI/HKM a développé une approche consistant à travailler à l'élaboration de formations à la demande des populations. L'organisme définit sa mission comme un appui aux dynamiques locales, en collaboration avec l'ensemble des structures existantes (organisations paysannes, ONG, services de l'Etat). Les projets sont examinés par un forum départemental, structure qui regroupe deux représentants de chaque village ayant reçu une formation de départ, et les services techniques de l'administration. Au sein de ce forum, les producteurs détiennent la majorité des votes. Une fois leur projet retenu par le forum, les promoteurs qui sollicitent un soutien du PDRI/HKM impliquant la mise en place d'une action de formation doivent établir un dossier comprenant, au-delà des informations générales sur les objectifs à atteindre, le public, la durée et le lieu de la formation, des éléments financiers. Ce budget élaboré par les équipes de terrain est transmis au chef du service formation au PDRI/HKM à Bobo-Dioulasso pour évaluation de sa conformité avec les principes de l'organisme. Si l'avis émis est favorable, le dossier est remis à la direction qui prend la décision de financer la formation. La mise en œuvre des projets et des recommandations du forum a été confiée à des groupes de paysans volontaires ayant bénéficié de formations pour mieux se structurer, les comités départementaux de suivi (CDS). La place laissée par le PDRI/HKM aux producteurs dans la gestion du programme par le biais d'ateliers de planification puis de bilan en fin d'exercice leur a imposé un apprentissage des relations avec les services techniques et de la gestion des ressources rares.

Le PDRI/HKM a par-ailleurs été aussi confronté à la nécessité de former sur des points techniques, à la transcription en langues vernaculaires, en termes de développement personnel les agents du projet et parfois de ses partenaires dans le cadre de programmes communs avec par exemple les directions régionales de l'agriculture, les ministères de l'élevage, de l'environnement. La prise de conscience pendant le travail des insuffisances du dispositif sur des thèmes identifiés a donné lieu à des discussions internes, des rencontres thématiques et éventuellement face à certaines demandes à des interventions de partenaires ou au financement de formations individuelles des cadres dans des organismes comme le centre d'études économiques et sociales d'Afrique de l'Ouest, l'institut panafricain pour le développement, ou bien l'école inter Etats d'ingénieurs de l'équipement rural. L'originalité de l'expérience du PDRI/HKM tient aussi à l'accent mis par l'équipe dirigeante sur la communication interne, à sa volonté de promouvoir un système de management très participatif.

3.2.2 La définition des publics cible est soumise à des contraintes sociologiques et techniques

Pour que les méthodes proposées en formation soient acceptées et mises en pratique, les bénéficiaires de la formation doivent pouvoir exercer une influence sur la prise de décisions au sein des exploitations. Il faut donc que les chefs d'exploitations soient impliqués personnellement dans le processus de vulgarisation. Dans le cas contraire peuvent apparaître des phénomènes de résistance à l'innovation et au changement. Une solution observée dans le cas burkinabé consiste pour les chefs d'exploitation à se faire accompagner pendant les sessions de formation par un de leurs enfants qui prend des notes pour eux.

Une attention particulière pourra être accordée au rôle des femmes dans l'organisation des exploitations. Leur travail tend aujourd'hui à être reconnu et valorisé, les responsables de projets ont désormais conscience de la spécificité de leur demande de formation et de leur apport au fonctionnement des structures économiques. Des programmes de formation portant sur la gestion à la base ou sur des techniques agricoles très spécifiques ont été mis en place dans certaines régions du Burkina-Faso à l'intention des productrices. Le PDRI a par exemple appuyé en 1999 un programme de

formation en technique de séchage de fruits et légumes dans le cadre d'un micro-projet de production maraîchère. Les interventions des projets se font donc en réponse à des demandes locales et très précises, la formation étant l'un des volets de projets de développement à l'échelle du village. De nombreux obstacles limitent pourtant encore la prise de responsabilités des femmes: elles ont jusqu'à présent moins bénéficié du système d'enseignement (13,3% seulement des femmes burkinabé sont alphabétisées –c'est le cas de 23% des hommes-, 18% des filles sont scolarisées, contre 28% des garçons), leurs emplois du temps limitent considérablement les possibilités de formation continue, il existe des risques de détournement et de perversion des mécanismes mis en place en leur faveur (notamment dans le cas des programmes de micro-crédit) qui exigent une certaine prudence dans l'élaboration de ces projets.

Les personnes formées peuvent transmettre leurs acquis. L'information communiquée est généralement diffusée dans l'entourage des personnes formées par des mécanismes d'observation lors des démonstrations et des phénomènes de bouche à oreille. Il importe donc, au moment d'identifier les publics cible, d'avoir conscience de l'importance de l'image des personnes formées qui va être associée à l'information diffusée. Les responsables de projets au Burkina-Faso ont parfois même remarqué que les méthodes exposées étaient mieux appliquées par les personnes qui assistaient aux démonstrations sans être inscrites à la formation que par les participants. Il demeure toutefois difficile de mesurer avec précision l'impact de ce type de mécanismes, les productions différentielles ne pouvant en pratique être calculées toutes choses égales par-ailleurs.

Un mode de gestion reposant sur des valeurs communautaires (le groupe apparaissant comme le niveau supérieur de référence dans le modèle de KOHLBERG qui analyse les motivations de l'action individuelle et les principes auxquels elle se conforme) est une cause de blocages puisqu'il conduit à privilégier des investissements sociaux au détriment des investissements économiques.

L'absence des moyens matériels et humains nécessaires à leur mise en œuvre, l'insuffisance du suivi des formés peuvent rendre difficile l'application des modèles proposés en formation.

3.3 Typologie des actions de formation et de vulgarisation dans le secteur agricole

Les problèmes de définition des actions de formation rendent impossible une approche globale des coûts de formation dans le secteur agricole. La diversité des besoins exprimés par les différents agents qui font partie intégrante de ce secteur, depuis les producteurs dont le principal problème est l'analphabétisme jusqu'aux cadres agricoles qui doivent en permanence entretenir leurs connaissances techniques et leurs capacités de gestion, impose une classification des actions de formation par public cible. Les budgets de sessions dépendent par ailleurs du type de module qui est mis en place : le contenu de la formation a des répercussions sur son coût puisqu'il conditionne les moyens matériels et humains nécessaires à sa mise en œuvre.

Publics cibles	Types de formation			Institutions
	Contenu	Durée	Objectifs	

Producteurs	Alphabétisation de base	Formation longue	Formation initiale	DPEBA
		Session courte	Formation continue Promotion	Projets
	Alphabétisation fonctionnelle	Session courte (422)	Formation continue Promotion	Projets
	Techniques agricoles	Formation longue Session courte Appui-conseil	Formation initiale Formation continue	MARA Projets Sociétés de développement Unions de producteurs

Responsables d'unions	Alphabétisation de base	Formation longue Session courte	Formation initiale Formation continue Promotion	DPEBA Projets
	Alphabétisation fonctionnelle	Session courte	Formation continue Promotion	Projets
	Rôle et fonction des organisations Gestion associative Techniques agricoles	Session courte (4232) Appui-conseil	Formation continue	Projets Sociétés de Développement Unions de producteurs
	Voyages d'études internes Voyages d'études en Afrique		Formation continue	Projets Sociétés de Développement Unions de producteurs
Encadrement de base	Techniques de transcription en langues vernaculaires	Formation longue	Formation continue	MARA
	Techniques agricoles	Session courte	Promotion	Sociétés de Développement
	Rôle et fonction des organisations	Appui-conseil		
	Gestion associative			
	Techniques agricoles Voyages d'études internes			
Encadrement intermédiaire	Techniques de transcription en langues vernaculaires	Formation longue	Formation continue	MARA
	Techniques agricoles	Session courte	Promotion	Sociétés de Développement
	Rôle et fonction des organisations	Appui-conseil		
	Gestion associative			
	Techniques agricoles Voyages d'études internes			
Directions régionales	Techniques de transcription	Formation longue	Formation continue	MARA
	Techniques agricoles	Session courte	Promotion	Sociétés de Développement
	Rôle et fonction des organisations	Appui-conseil		
	Gestion associative			
	Techniques agricoles Management			
	Voyages d'études hors Afrique			

L'alphabétisation, préalable à la mise en œuvre d'autres programmes de formation, est l'objet de campagnes spécifiques, qui doivent avant tout atteindre le plus grand nombre de producteurs. Le contenu des modules de formation (techniques agricoles, gestion des exploitations, animation et fonctionnement des organisations paysannes) importe moins dans le calcul des coûts que le public auquel ils s'adressent.

4 Elaboration des budgets de formation : éléments de coûts

Il s'agit dans cette partie de définir dans un premier temps les grands postes d'un budget de formation, en précisant pour chacun d'eux son contenu et des éléments de coûts observés auprès de la SOFITEX et des différents organismes intervenant dans la formation des acteurs du développement rural au Burkina-Faso. Chaque type de formation sera ensuite l'objet d'une évaluation chiffrée.

4.1 Les postes d'un budget de formation

4.1.1 Canevas de présentation d'un budget de session de formation

Bien que les formations dispensées dans le secteur agricole soient très diverses, les budgets élaborés en vue de leur mise en œuvre peuvent être décomposés en grands postes selon un même canevas. Le type de formation proposé sera caractérisé non par des lignes de budget différentes mais par une inégale pondération de ces postes.

Nature de la dépense	Coût unitaire	Quantité	Durée	Total
Honoraires des formateurs Préparation de la session Encadrement Rapport de session				
Indemnités; frais de séjour de l'encadrement des participants				
Transports des formateurs des participants				
Administration Location de salles Secrétariat Matériel pédagogique Fournitures Amortissement des équipements				
Total				

4.1.2 Les honoraires des formateurs dépendent de l'organisme prestataire de service

Les honoraires des formateurs ont un coût différent suivant que l'on fait appel à des compétences internes à la structure ou à un prestataire de services. Il importe toutefois de ne pas sous-évaluer le coût du temps passé par le personnel interne à la préparation et à la mise en œuvre d'un module de formation. Le coût de l'appel à un formateur externe se décompose en honoraires que l'on mesure en hommes/jour et en indemnités journalières. Du fait de l'organisation en cascade du système de formation continue, les prestataires de formation interviennent plutôt au niveau des agents d'encadrement supérieur, mais entreprises et organismes peuvent aussi avoir recours à des compétences externes pour former leurs agents d'encadrement de base sur certains points particuliers de technique agricole ou de gestion.

Coût des prestations

Institut panafricain pour le développement

Structure	Homme/Jour	Perdiem
ONG locales et nationales	45 000 F	Taux DDA
ONG internationales et non africaines	67 500 F	Taux DDA
Projets sur financement extérieur	82 500 F	Taux DDA
Organismes internationaux	102 300 F	Taux utilisateur

Groupe de recherche et d'appui pour l'auto promotion des populations (GRAAP)	30 000 F	Voyage, hébergement, nourriture et documentation à la charge du demandeur
---	----------	---

4.1.3 La prise en charge des indemnités et frais de séjour est un choix qui relève des organisateurs

Il convient par-ailleurs de préciser si les personnes formées bénéficieront d'indemnités (« pécules »), voire d'argent de poche pendant la durée de leur formation (notamment en cas de sessions longues) ou devront elles-mêmes assumer une partie des coûts. Lorsque des indemnités couvrant les frais de séjour et de transport sont versées par le projet, leur montant est déterminé par le choix du lieu de la formation : déplace-t-on les formateurs, les personnes formées, l'ensemble des participants ? Les grilles d'indemnités établissent une différence entre les séjours dans les villes (Ouagadougou, Bobo-Dioulasso) et dans les autres localités de brousse. Les écarts dégagés entre les frais de séjour d'un formateur dans plusieurs localités de brousse et de personnes formées regroupées dans une ville importante pour atteindre finalement un même public permettent aux organisateurs d'effectuer un calcul de minimisation des coûts liés à la prise en charge d'indemnités qui pourra contribuer à la prise de décision concernant la mise en place des modules.

L'importance de ces frais peut être évaluée à partir de la grille d'indemnités de la SOFITEX.

Indemnités et frais de séjour

Nature de la mission	Directeurs et chefs de service	Cadres	Agents de maîtrise	Employés et ouvriers
Mission sans coucher	3 000 F	2 000 F	2 000 F	1 500 F
Mission avec coucher à Ouagadougou ou Bobo-Dioulasso		8 000 F	8 000 F	6 000 F
Mission avec coucher à Houndé, Koudougou, Dédougou, Di	5 000 F	4 000 F	3 500 F	3 000 F
Mission avec coucher dans les autres localités (brousse)	3 500 F	3 000 F	2 500 F	2 000 F

4.1.4 Les contraintes liées aux transports influencent l'organisation des sessions

Le choix du lieu de formation des agents doit être effectué en tenant compte des contraintes existantes au Burkina-Faso en matière de possibilités de déplacement des formateurs et des formés. Certes les agents de vulgarisation et les responsables de la SOFITEX et des projets disposent de véhicules (voiture ou mobylette) mais plusieurs facteurs peuvent gêner leur utilisation. Les déplacements peuvent être gênés par de mauvaises conditions météorologiques (notamment lorsqu'ils doivent avoir lieu à mobylette) qui risquent de dégrader les infrastructures routières. Enfin, l'emploi des véhicules à moteur est conditionné par les évolutions du cours du baril de pétrole qui constituent une variable exogène pour l'économie burkinabé.

Le poste transports (amortissement et entretien des véhicules, frais de carburant) constitue un poste de dépenses non négligeable pour les agents de vulgarisation devant couvrir une vaste zone géographique. Le choix d'une politique de formation en cascade suppose que les responsables régionaux puissent rencontrer régulièrement l'ensemble des agents de terrain.

Le coût des déplacements au Burkina-Faso peut être évalué à partir de l'exemple d'un budget de transport d'un formateur régional à la SOFITEX.

Budget de déplacement d'un Formateur Régional SOFITEX	
---	--

Coût standard de déplacement avec un véhicule léger	293 F / Km
Rayon moyen	70 Km
Nombre moyen de sorties /mois	5
Prise en charge du chauffeur	1500 F/ jour de sortie
Estimation pour un an	2 900 000 F

4.1.5 Les frais d'administration comprennent les fournitures et l'amortissement des immobilisations

Le coût des fournitures de bureau et du petit équipement (en matériel informatique notamment) représente 6 à 7% du budget global des formateurs régionaux de la SOFITEX (annexe 5).

L'équipement des formateurs conditionne partiellement leur efficacité : la réalisation de supports de formation, par exemple, est facilitée lorsque le formateur dispose de matériel informatique. Toutefois l'impact du budget d'équipement sur le fonctionnement des services de formation et de vulgarisation, s'il est incontestable, est difficilement mesurable.

Dans les budgets de formation, le poste amortissements comprend essentiellement des amortissements de matériel de transport (voitures ou mobylettes à la disposition des agents d'encadrement).

Les formations ont généralement lieu dans des salles louées à cette fin lorsqu'elles ne peuvent pas être mises à disposition par l'organisateur de la session. Le coût journalier d'une location de salle dépend de sa capacité d'accueil, de sa localisation. Il peut varier de 5 000 F (pour un petit groupe de participants, à Bobo-Dioulasso ou dans des villes d'importance moyenne) à 50 000 F (amphithéâtre ventilé à Ouagadougou). Une solution employée par les formateurs régionaux de la SOFITEX consiste à utiliser des salles de classe inoccupées pendant les vacances scolaires.

4.1.6 Les frais de documentation ont un impact plus important que ne l'exprime leur poids dans les budgets

Le poste « documentation » recouvre deux aspects distincts : d'une part la documentation à la disposition des formateurs afin d'entretenir leurs connaissances, d'autre part le matériel pédagogique produit par ces formateurs afin de diffuser le savoir auprès des agents d'encadrement et des producteurs.

L'accès à la documentation technique pose souvent problème aux agents d'encadrement. Les crédits consacrés à des abonnements à des revues spécialisées, prélevés sur les budgets de fonctionnement, sont généralement réduits, parfois inexistants. La consultation d'ouvrages en bibliothèque n'est pas chose aisée pour les agents de terrain basés dans des villes d'importance moyenne ou des localités de brousse. Les documents pédagogiques réalisés par les agents d'encadrement (par exemple les supports produits par les formateurs régionaux de la SOFITEX) connaissent une diffusion restreinte. Il serait certainement possible, en facilitant la coordination et la coopération entre ces agents, de réduire le temps passé (et donc les coûts liés) à la production de matériel pédagogique par une plus grande circulation de la documentation existante.

Le succès rencontré par les brochures réalisées par l'AFGP témoigne de l'existence d'une demande des producteurs pour un matériel qui permet d'entretenir à un coût assez réduit des

connaissances acquises en formation. Le coût des brochures varie de 490 F à 1750 F en fonction de leur longueur (de 50 à 120 pages). Lors du premier tirage des livrets à 1 000 exemplaires, l'AFGP a obtenu un coût moyen de 1 500 F par brochure. Quel que soit leur prix de revient, la vente au public de ces livrets s'est faite au prix subventionné de 500 F.

Il existe donc un fonds documentaire important et intéressant, qui pourrait être exploité à un coût réduit (inférieur au coût d'élaboration de nouveaux fascicules), tant dans les réalisations de l'AFGP que dans celles du groupe de recherche et d'appui pour l'auto promotion des populations (GRAAP). Le matériel pédagogique destiné aux producteurs et aux villageois produit par ces organismes peut être traduit en différentes langues vernaculaires (des transcriptions existent pour les langues parlées au Burkina-Faso) et diffusé à l'échelle de l'Afrique de l'Ouest.

Certains organismes facturent séparément les frais de documentation liés à l'organisation d'une session. Au GRAAP par exemple ils sont évalués à 3 000 F par participant pour les sessions réalisées à la demande d'un projet.

4.2 Le coût d'un module de formation peut être évalué en fonction du type de session proposée et du niveau initial du public-cible

A partir de la typologie proposée en 3.3 et des données recueillies auprès de la SOFITEX et des organismes intervenant dans la formation agricole, cette partie a pour objet d'évaluer les coûts par personne formée d'une campagne d'alphabétisation de base ou fonctionnelle, de chiffrer le budget d'un module court (durée de quelques jours) de formation d'agents de vulgarisation en fonction de leur niveau (ce budget dépendant peu du contenu de la formation), de recueillir auprès des prestataires de formation les tarifs de formation continue (en général sur plusieurs semaines) des cadres des services de vulgarisation, d'étudier le prix des voyages d'études inter-unions et à l'étranger en fonction des participants, et enfin d'estimer le coût global des services de vulgarisation. L'objectif de cette dernière estimation est d'esquisser une réflexion sur une possible mise en relation de la progression du poste encadrement agricole dans les budgets de la SOFITEX et de l'attention croissante portée à la formation par l'union nationale des producteurs de coton avec l'évolution de la production de coton.

4.2.1 Les coûts d'alphabétisation en sessions courtes ont été minimisés par les projets

Les campagnes d'alphabétisation s'adressant aux producteurs en général, elles concernent aussi les responsables de groupements et d'unions départementales et provinciales de producteurs. Ce n'est donc pas tant le public-cible que le mode d'organisation des sessions d'alphabétisation (notamment la prise en charge des participants) qui est déterminant dans le calcul de leur coût.

PDRI-HKM

	1997/98	1998/99	1999/2000	Moyenne	Total
--	---------	---------	-----------	---------	-------

Alphabétisation initiale

	1997/98	1998/99	1999/2000	Moyenne	Total
Inscrits	1 520	3 989	4 778		10 287
Alphabétisés	495	1 368	1 514		3 377

Formation Complémentaire de Base

	1997/98	1998/99	1999/2000	Moyenne	Total
Inscrits	329	362	1 182		1 873
Admis	141	188	594		923

Coût total	9 810 702	40 901 331	42 113 955		92 825 988
Coût de revient du centre	107 809	211 923	153 700	157 811	
Coût par auditeur inscrit	5 306	9 400	7 066	7 257	
Coût de l'auditeur alphabétisé ou admis	15 426	26 286	19 978	20 563	

PA/OPA

	1998	1999
Alphabétisation		
Personnes formées	744	2 024
Coût total des formations	10 657 168	28 595 218
Coût par personne formée	14 319	14 128

Le PA/OPA estime que ces coûts d'alphabétisation, qui tombent à 5 000 F si on les ramène à l'auditeur inscrit et non à l'auditeur formé, sont supportables par les organisations paysannes. Ces coûts exceptionnellement faibles ont pu être obtenus par le PA/OPA en impliquant l'ensemble des acteurs en organisant les sessions d'alphabétisation en collaboration avec les unions de producteurs, en faisant appel à des compétences externes (par exemple en sous-traitant l'évaluation des sessions d'alphabétisation auprès des directions provinciales de l'enseignement de base et de l'alphabétisation). En particulier le PA/OPA a refusé de prendre en charge les per diem, frais d'hébergement et de restauration parfois demandés par les producteurs dans la mesure où cela n'entre pas dans ses objectifs et sa mission d'appui à la professionnalisation. Dans de nombreuses unions, suite à l'intervention des unions provinciales et nationale, ce sont les groupements de producteurs de coton et les unions départementales qui ont donc pris en charge leurs membres.

4.2.2 Le coût des sessions courtes de formation à la gestion, à l'animation des GPC, et aux techniques agricoles dépend essentiellement de la durée des modules

➤ Les coûts directs de la formation continue des agents d'encadrement dans un cadre de formation en cascade sont peu élevés

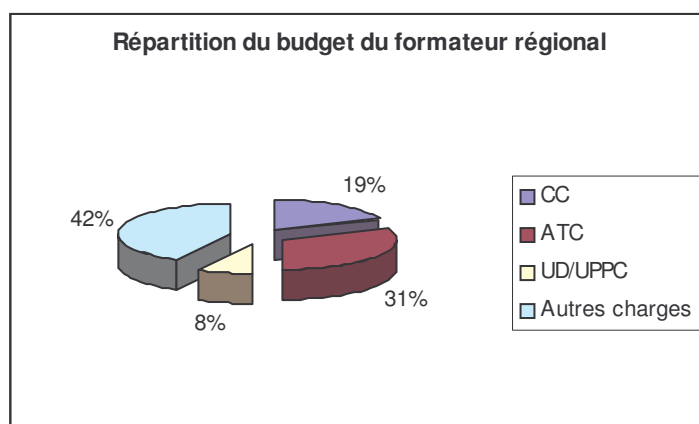
Les budgets élaborés par les formateurs régionaux de la SOFITEX donnent une estimation du coût de journées de formation continue des agents dans un cadre de formation en cascade. Les différences de coût entre les modules sont principalement liées à la prise en charge ou non d'un intervenant autre que le formateur régional de la SOFITEX dans les cas où celui-ci n'est pas en mesure de dispenser la formation (les honoraires variant alors de 20 000 F à 40 000 F par homme et par jour).

Budgets de formation pour l'année 2001 par région cotonnière

Région	Nombre de modules				Budget
	CC	ATC	COGES	UPPC/UDPC	
Banfora	5	7	1	4	5 519 766 F
Bobo	5	7	1	4	7 548 807 F
Kéné Dougou	5	8	1	4	5 281 605 F
Houndé	7	8	1	5	10 039 680 F
Dédougou	5	7	1	3	12 372 663 F
Solenzo	5	8	1	5	9 402 269 F
Koudougou	5	6		5	15 115 312 F
Ouagadougou	4	7		3	9 192 929 F
Fada	5	8		5	9 493 785 F

Les COGES sont les conseillers de gestion du projet PA/OPA.

Le budget géré par les formateurs régionaux est affecté à la formation des correspondants coton, des agents techniques coton et des responsables d'unions départementales ou provinciales de producteurs de coton, et à d'autres charges de fonctionnement (fournitures, coût du suivi-appui, documentation) dans les proportions suivantes (données pour la zone de Ouarkoye).



Les budgets de modules de formation établis par les formateurs régionaux de la SOFITEX comprennent la prise en charge du formateur lorsque celui-ci n'est pas le formateur régional lui-même, les frais de séjour et de transport des participants quand il s'agit d'employés de la SOFITEX, les coûts de location de la salle de formation, une « pause café » pour l'ensemble des personnes présentes, les fournitures des participants et le matériel pédagogique éventuellement nécessaire, les charges afférentes à une visite terrain le cas échéant.

Correspondants coton Zone de Ouarkoye, 2000

Module	Durée		Participants	Coût total	Coût par participant
	En jours				
	Temps utile	Déplacements			
Conseil de gestion des exploitations	2	2	10	505 500 F	50 550 F
Gestion de la fertilité des sols	3	2	10	506 075 F	50 608 F
Protection phytosanitaire du cotonnier	3	2	10	231 075 F	23 108 F
Conduite de la culture attelée	3	2	10	521 075 F	52 108 F
Rencontre d'évaluation et de programmation des activités	1	2	10	135 250 F	13 525 F
Voyage d'études	2	2	10	500 797 F	50 080 F
Total annuel	14	12		2 399 772 F	239 977 F

Agents Techniques Coton Zone de Ouarkoye, 2000

Module	Durée		Participants	Coût total	Coût par participant
	Temps utile	Déplacements			
Approches participatives du monde rural	3	2	23	490 925 F	21 345 F
Gestion de la fertilité des sols	3	2	23	738 325 F	32 101 F
Protection phytosanitaire du cotonnier	3	2	23	463 325 F	20 145 F

Les mauvaises herbes et les méthodes de lutte	3	2	23	520 825 F	22 645 F
Conduite de la culture attelée	3	2	23	738 325 F	32 101 F
Rencontre d'évaluation et de programmation des activités	1	2	26	285 250 F	10 971 F
Voyage d'études	2	2	23	568 029 F	24 697 F
Total annuel	18	14		3 805 004 F	165 435 F

➤ **Les membres et responsables de groupements, d'unions départementales et provinciales de producteurs de coton bénéficient aussi de ces faibles coûts**

Le coût de ce type de formations sera évalué à partir des données établies au cours des formations d'une durée de dix jours mises en place par le PA/OPA en comptabilité/gestion et en animation, organisation et fonctionnement des groupements de producteurs de coton.

Formation en comptabilité et gestion des membres de groupements de producteurs

	1998	1999
Nombre total de formés	683	1862
Coût total de la formation	10 831 350 F	21 932 498 F
Coût par personne formée	15 858 F	11 779 F

Formation en comptabilité et gestion des responsables d'unions

	1999
Nombre total de formés	100
Coût total de la formation	1 177 900 F
Coût par personne formée	11 779 F

Formation en animation, organisation et fonctionnement des membres de groupements de producteurs

	1998	1999
Nombre total de formés	1 300	5 784
Coût total de la formation	26 000 000 F	123 125 000 F
Coût par personne formée	20 000 F	21 287 F

Formation en animation, organisation et fonctionnement des responsables d'unions départementales ou provinciales de producteurs

	1998	1999
Nombre total de formés	74	167
Coût total de la formation	10 800 000 F	3 680 000 F
Coût par personne formée	145 946 F	22 036 F

La diminution du coût de la formation des responsables d'unions de producteurs entre 1998 et 1999 est liée à un changement de l'opérateur de formation. Confiée au centre d'études économiques et sociales d'Afrique de l'Ouest (CESAO) en 1998, cette formation a été renégociée en 1999 et réalisée cette année-là par l'institut panafricain pour le développement (IPD/AOS).

Les responsables d'unions départementales et provinciales de producteurs ont aussi bénéficié de formations organisées par les formateurs régionaux de la SOFITEX. Le budget de chaque module reprend les mêmes éléments que pour la formation des agents techniques coton et des correspondants coton, à l'exception des frais de séjour et de transport des participants qui ne sont pas pris en charge par la SOFITEX.

Responsables d'unions de producteurs	Zone de Ouarkoye, 2000
--------------------------------------	------------------------

Module	Durée		Participants	Coût total	Coût par participant
	Temps utile	Déplacements			
Organisation et fonctionnement des unions	3	2	30	360 075 F	12 003 F
Gestion des intrants et du crédit	3	2	30	120 075 F	4 003 F
Rencontre d'évaluation et de programmation des activités	1		33	31 250 F	947 F
Visite commentée: production et utilisation de la fumure organique	1			510 000 F	
Total annuel	8	4		1 021 400 F	

4.2.3 La formation des cadres est le plus souvent confiée aux prestataires de services

➤ Les sessions programmées par les prestataires de service

Les brochures proposées par le centre d'études économiques et sociales d'Afrique de l'Ouest (CESAO), l'institut panafricain pour le développement (IPD/AOS) et le groupe de recherche et d'appui pour l'auto promotion des populations (GRAAP) permettront d'évaluer le coût des formations de cadres et de formateurs intervenant dans le domaine du développement rural.

Le coût des unités de formation à l'institut panafricain pour le développement comprend les frais de voyage, d'hébergement, de restauration, les indemnités journalières versées aux stagiaires, leur couverture sanitaire, la prise en charge du stage-terrain, les frais de documentation et de scolarité.

Coût par participant des unités de formation à l'institut panafricain pour le développement

Durée de la formation	Formation utilisant l'informatique	
	Non	Oui

Trois semaines	611 625 F	720 900 F
Quatre semaines	814 500 F	961 200 F
Cinq semaines	1 018 125 F	à 1 201 125 F

Le coût des sessions au centre d'études économiques et sociales d'Afrique de l'Ouest (CESAO) se compose de droits d'inscription (5 000 F pour un agent envoyé par une organisation paysanne, 15 000 F pour les autres organismes), frais de logement et de nourriture (65 000 F par semaine) et coût de la formation (60 000 F par semaine). Le CESAO ne prend en charge ni le transport, ni les

fournitures, ni les indemnités des stagiaires. La durée des formations programmées est généralement de trois à quatre semaines.

Coût par participant d'une formation au CESAO

Durée de la formation	Coût
-----------------------	------

Trois semaines	390 000 F
Quatre semaines	515 000 F

Le coût de la participation pour les animateurs isolés aux sessions de formation à la pédagogie du groupe de recherche et d'appui pour l'auto promotion des populations (GRAAP) et à l'utilisation du matériel proposé par cet organisme est fonction de la durée de la formation mais aussi du lieu d'accueil en ce qui concerne le coût du logement et de la nourriture.

Coût par participant d'une formation au GRAAP

Durée de la formation	Coût
-----------------------	------

Dix jours	35 000 F
Deux semaines	50 000 F

➤ Un exemple de formation longue de cadres de la vulgarisation agricole

La formation des formateurs régionaux de la SOFITEX par l'institut panafricain pour le développement (IPD/AOS) fin 1999 est un exemple de formation continue visant à apporter des connaissances, des techniques, des outils, des savoir-faire mais aussi des savoir faire-faire, et offrant aux agents concernés une opportunité de progression professionnelle. La durée globale de l'intervention de l'institut panafricain pour le développement, organisée autour des prestations de trois personnes-ressources (un économiste planificateur, un conseiller en formation et un sociologue rural), a été de 90 jours, dont 45 jours d'exécution de la formation.

Le budget total de formation proposé par l'institut panafricain pour le développement, comprenant les honoraires et per diem des cadres, les frais de secrétariat, la fourniture de matériel pédagogique aux participants, ainsi qu'un service complémentaire d'hébergement et de restauration, s'est élevé à 24 808 250 F, soit un coût de 2 756 472 F par participant.

4.2.4 A l'inverse des voyages d'étude à l'étranger, difficilement supportables par les OP, les échanges inter-unions permettent une formation différente et accessible aux producteurs

Les formateurs régionaux de la SOFITEX ont mis en place des voyages d'études à l'intérieur du Burkina-Faso regroupant agents d'encadrement (ATC ou CC, chef de zone, correspondant suivi-évaluation, formateur régional) et producteurs modèles.

Voyage d'étude des CC de la zone de Dédougou en 2000	
Nombre total de participants	23
Coût total (4 jours)	500 797 F
dont frais de transports	44%
Coût par participant	21 774 F

Voyage d'étude des ATC de la zone de Dédougou en 2000	
Nombre total de participants	25
Coût total (4 jours)	568 029 F
dont frais de transports	33%
Coût par participant	22 721 F

L'expérience du PA/OPA permet d'estimer le coût des voyages d'échange à l'intention des responsables d'unions de producteurs internes au Burkina et dans les pays voisins (Bénin).

Voyage d'échange inter-unions en 99	
-------------------------------------	--

Nombre total de formés	33
Coût de la formation	266 900 F
Coût par personnes formées	8 088 F

Le coût unitaire établi par le PA/OPA correspond à 50% des frais du voyage d'échange, celui-ci étant pris en charge pour l'autre moitié par l'union départementale qui l'a mis en place.

Voyage d'échange au Bénin en 1998	
-----------------------------------	--

Nombre total de formés	45
Coût de la formation	9 910 000 F
Coût par personnes formées	220 222 F

Les voyages d'échange à l'étranger constituent un type de formation relativement coûteux et de ce fait difficile à mettre en place de façon régulière pour les organisations paysannes.

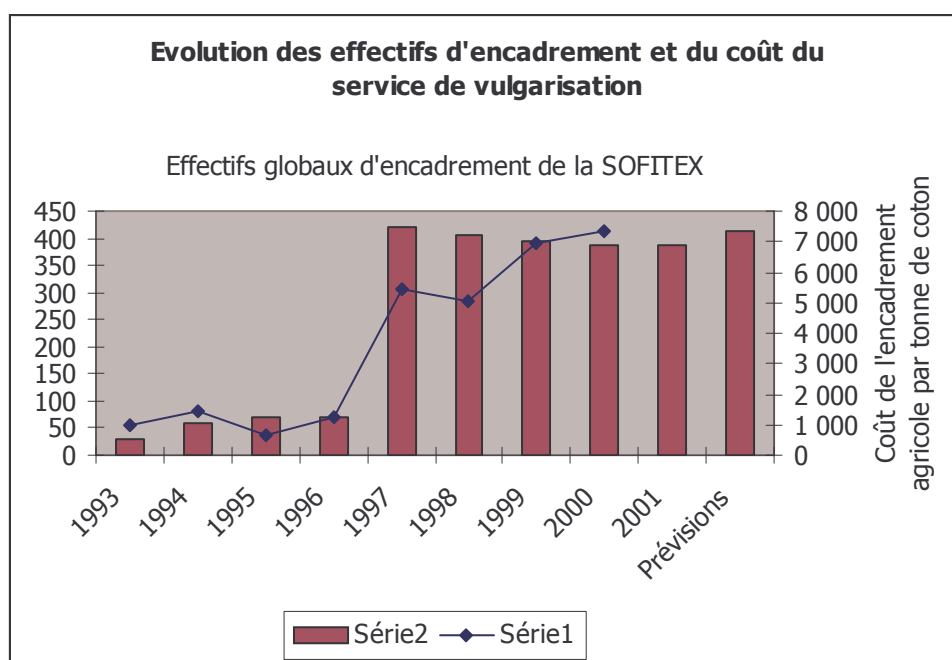
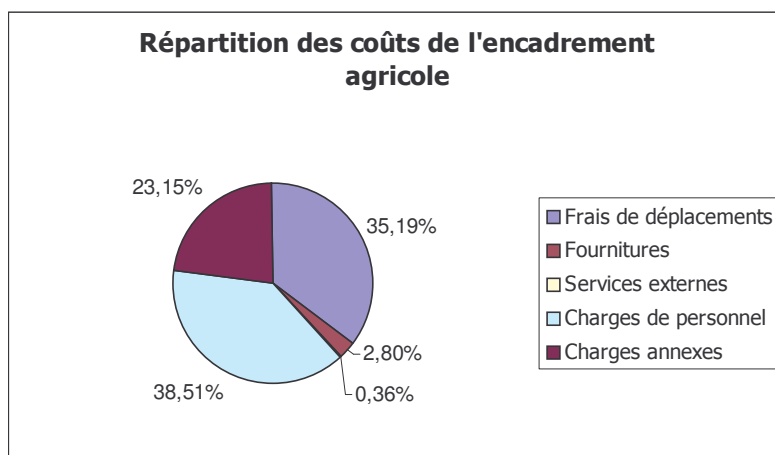
Les responsables de projets et les cadres de grandes entreprises ou de la fonction publique peuvent par-ailleurs bénéficier de formations à l'étranger, dans des centres universitaires ou de recherche. Ces programmes ont notamment pour objectifs l'acquisition des méthodes et outils de diagnostic, l'apprentissage de différents modes d'action pour le développement.

4.2.5 Une attention croissante est portée à la mise en place de services de vulgarisation

➤ **Le poste « encadrement agricole » au bilan de la SOFITEX a pris une importance considérable entre 1993 et 2000**

L'évolution du poste 10 « Encadrement agricole » au bilan de la SOFITEX, poste dont l'importance a été multipliée par plus de 10 en sept ans (11,24 fois plus élevé en septembre 2000 qu'en septembre 1993), est un exemple de l'importance croissante accordée à l'action de vulgarisation dans les sociétés cotonnières.

Le budget consacré à la vulgarisation est clairement corrélé avec les effectifs d'encadrement de la SOFITEX, les charges de personnel constituent en effet le principal poste de dépenses du service de vulgarisation, en 2000 par exemple, elles absorbaient 38,1 % de ce budget.



➤ **Le coût d'un service de conseil d'exploitation au sein de l'union nationale des producteurs de coton (UNPC-B)**

Confrontées à la tendance de la SOFITEX à se recentrer sur son activité industrielle et commerciale, les unions de producteurs de coton voient croître leurs responsabilités en matière d'appui et conseil aux producteurs. Dans cette perspective, l'union nationale des producteurs de coton a souhaité se doter d'un service de conseil en gestion d'exploitation.

V. BEAUVAL [1999] étudie les modalités de mise en place d'un tel service.

Conception d'un service de conseil d'exploitation au sein de l'UNPC-B

Hypothèse	Année	Nombre de conseillers	Coûts totaux en KF	Coût par conseiller en KF	
1		1	10	90 000 F	9 000 F
		2	15	81 000 F	5 400 F
		3	20	93 000 F	4 650 F
		Total	45	264 000 F	5 867 F
2		1	10	90 000 F	9 000 F

	2	20	102 000 F	5 100 F
	3	30	138 000 F	4 600 F
	Total	60	330 000 F	5 500 F

Sous certaines hypothèses sur le nombre de producteurs touchés par un tel service (70 si le conseiller propose du conseil individuel, 240 en moyenne en cas de travail de groupe) et les surfaces qu'ils cultivent (cinq à dix hectares), la valeur ajoutée moyenne d'un hectare de cultures (estimée à 120 000 F) et le gain annuel lié au conseil (2 à 3% de la valeur ajoutée produite), les gains de valeur ajoutée apparaissent supérieurs au coût annuel d'un conseiller, et ce d'autant qu'il faut adjoindre aux gains directs perçus par les exploitants les effets induits chez les producteurs voisins, les effets à moyen et long terme sur la préservation de la fertilité des sols et les implications en matière de connaissance des systèmes de production et des performances économiques des producteurs.

4.3 Conclusion sur les coûts de formation

Il est donc possible d'obtenir à partir des données concernant la filière cotonnière burkinabé une évaluation du coût par personne et par jour d'un certain nombre de formations définies au terme de la troisième partie, en fonction du type de formation mis en place et de la catégorie de public ciblée. Cette évaluation constitue un moyen d'estimer les budgets nécessaires à la réalisation de programmes de formations. Il convient toutefois d'utiliser ces données avec précaution dans la mesure où il s'agit de calculs de coûts moyens pouvant porter sur des budgets ne comprenant pas toujours exactement les mêmes postes.

Formation	Public	Durée moyenne	Coût moyen par personne	Coût moyen par personne et par jour
Alphabétisation initiale	Producteurs	51 jours	17 345 F	340 F
Alphabétisation fonctionnelle	Producteurs	30 jours		
Sessions courtes de formation (agricoles ou en gestion).	Producteurs	10 jours	17 230 F	1 723 F
	Responsables d'unions	10 jours	47 885 F	4 788 F
	CC ¹	2,3 jours	39 996 F	17 389 F
	ATC ²	2,8 jours	25 744 F	9 194 F
Modules longs de formation	Cadres de la vulgarisation agricole	24 jours	887 912 F	36 996 F
	Animateurs du développement rural	11 jours	42 500 F	3 863 F
Formation continue longue	Formateurs	45 jours	2 756 472 F	61 254 F
Voyages d'études	ATC ²	4 jours	22 721 F	5 680 F
	CC ¹	4 jours	21 774 F	5 444 F

La question de l'efficacité des politiques de formation et de vulgarisation constitue la prolongation de cette réflexion amorcée sur les coûts de ces politiques. Certaines formations font l'objet d'une évaluation finale qui permet de tester l'acquisition de connaissances par les formés. Cependant, les budgets d'évaluation et de suivi sont souvent réduits et il est particulièrement difficile de mesurer les effets à moyen et long terme des formations. Or il est évident que leur intérêt réside essentiellement dans leurs conséquences durables. Un moyen de mesurer ces effets est de considérer que la formation du capital humain constitue l'une des variables explicatives de la fonction de production du coton et de comparer l'évolution des budgets de vulgarisation, pris comme indicateurs du capital humain employé, avec la production totale. On pourra dans cette perspective ramener le budget du poste « encadrement agricole » de la SOFITEX aux tonnes de coton produites annuellement pour mesurer le pouvoir explicatif de la variable formation et vulgarisation dans la fonction de production.

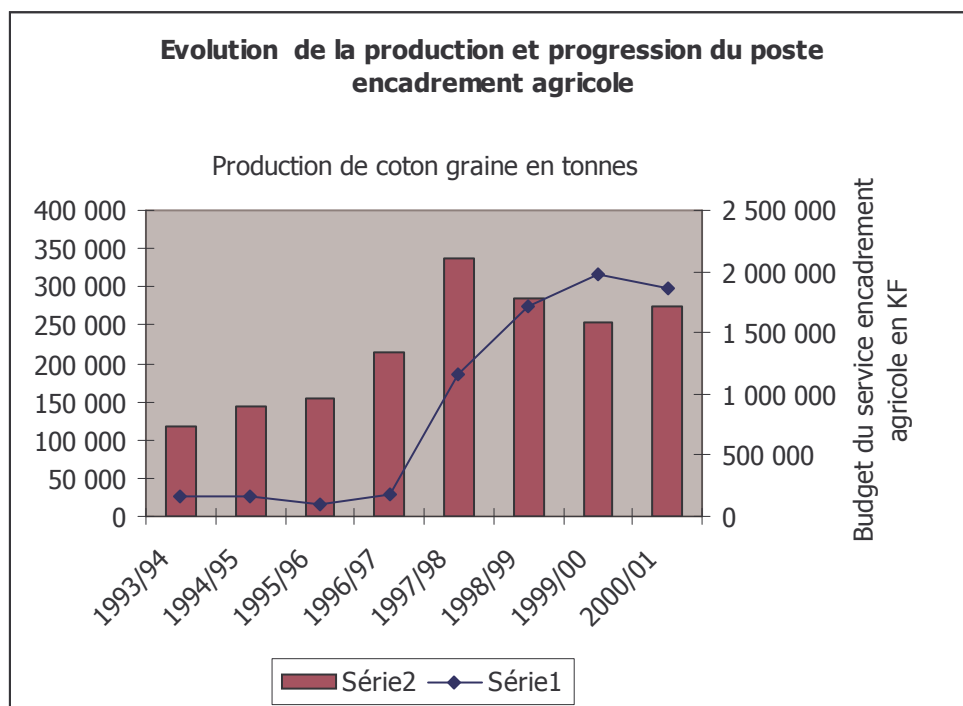
Poste 10: encadrement agricole

	Coût / tonne	Poids cons.	Coût total
30/09/1993	1 013	163 302	165 390 405
30/09/1994	1 433	116 954	167 634 116

¹ Correspondant coton

² Agent technique coton

30/09/1995	663	143 085	94 862 250
30/09/1996	1 232	151 379	186 526 241
31/12/1997	5 438	214 371	1 165 676 108
30/09/1998	5 077	338 349	1 717 673 276
30/09/1999	6 940	284 465	1 974 212 874
30/09/2000	7 315	254 226	1 859 703 687



La comparaison des tendances globales d'évolution de la production de coton graine et de progression du poste encadrement agricole dans le budget de la SOFITEX ne permet pas d'établir de lien de corrélation évidente entre ces deux variables. Le nombre réduit de données disponibles et la multiplicité des facteurs influençant le résultat des campagnes cotonnières impose de manipuler ces données avec beaucoup de précautions. Il faudrait pouvoir mesurer de façon suffisamment précise la contribution des principaux facteurs de production (superficies cultivées, capital –immobilisations, intrants...- employé, quantités de travail utilisées) pour pouvoir dégager toutes choses égales par ailleurs l'impact de la formation et de la vulgarisation sur l'évolution de la production.

5 Conclusion.

Les acteurs du développement rural ont des attentes nombreuses et diverses en matière de formation. L'encadrement des producteurs en activité aujourd'hui ne se limite pas à l'appui technique agricole mais tend de plus en plus à intégrer tous les aspects du conseil en gestion d'exploitation. Pour répondre à cette évolution, les formations d'agents de vulgarisation doivent évoluer en permanence avec l'environnement et le marché. Le système d'enseignement agricole public n'a pas été en mesure au cours des dernières années de satisfaire les nouvelles exigences du système de production en matière de formation du capital humain. De ce fait, la place de chacun des acteurs du secteur agricole se redéfinit et l'offre de formation se multiplie et se diversifie. Il existe actuellement un ensemble de dispositifs de formation en évolution permanente qui cherchent à mieux tenir compte des contraintes existant sur la définition des programmes de formation et de vulgarisation (niveau initial des personnes formées, temps disponible pour l'apprentissage...) et qui contribuent incontestablement au fonctionnement de la filière cotonnière burkinabé.

Les efforts consacrés à la mise en œuvre de ces dispositifs ont permis d'atteindre des coûts de formation (notamment en ce qui concerne les campagnes d'alphabétisation) relativement faibles. Cependant le nombre restreint de données disponibles sur longue période et la difficulté de comparer des budgets élaborés par des structures différentes, dont non seulement les missions et les objectifs, mais aussi les moyens d'action ne sont pas identiques exigent de prendre beaucoup de précautions dans la manipulation des données recueillies sur les coûts de formation.

Il faudrait surtout pouvoir évaluer plus précisément l'impact des différentes politiques de formation et la part des services de vulgarisation dans la production de coton, mais aussi tenir compte des effets externes (positifs ou négatifs) de ces actions puisque la culture du coton a des incidences sur le fonctionnement de l'ensemble d'une exploitation. Les éléments de coût ne peuvent réellement constituer une variable de décision en matière de programmes de formation que s'ils peuvent être associés avec une mesure de l'efficacité des formations, notamment à moyen terme. La diversité des effets à prendre en compte et la difficulté à dégager l'impact toutes choses égales par-ailleurs d'une variable spécifique de la fonction de production placent toutefois une telle mesure hors du champ de cette étude.

Le premier enjeu de l'éducation est de donner aux populations un moyen de maîtriser leur propre développement. La responsabilisation croissante des unions de producteurs dans l'organisation des filières agricoles devrait permettre d'associer tous les acteurs du monde rural à la décision et à la mise en œuvre des volets de formation qui font partie intégrante des projets de développement. Le modèle unique de formation initiale a fait la preuve de ses insuffisances et de son inadéquation à la situation actuelle des pays d'Afrique subsaharienne. Les dispositifs de formation pourraient évoluer vers des interventions spécifiques définies à la demande de leurs bénéficiaires et en concertation avec eux, selon des modalités que l'on voit s'ébaucher au Burkina-Faso mais qui restent à inventer et qui devront évoluer avec l'environnement technique et économique pour atteindre le plus grand nombre d'acteurs possible.

ANNEXE 1 : LISTE DES SIGLES EMPLOYES

AFGP/SDR	Projet d'Appui en Formation aux Groupements Paysans et aux Structures de Développement Rural
CESAO	Centre d'Etudes Economiques et Sociales d'Afrique de l'Ouest
PA/OPA	Projet d'Appui aux Organisations Professionnelles d'Agriculture
PDRI-HKM	Projet de Développement et de Recherche Intégrés des provinces du Houët, du Kossi et du Mouhoun
SOFITEX	Société Burkinabé pour le Développement des Fibres Textiles
UNPC-B	Union Nationale des Producteurs de Coton du Burkina-Faso

ANNEXE 2 : GLOSSAIRE

Action de formation

Processus mis en œuvre, dans un temps déterminé, pour permettre d'atteindre les objectifs pédagogiques de la formation. (AFNOR)

Besoin de formation

Identification d'un écart susceptible d'être réduit par la formation entre les compétences d'un individu ou d'un groupe à un moment donné et celles attendues. (AFNOR)

Compétence professionnelle

Mise en œuvre en situation professionnelle de capacités qui permettent d'exercer convenablement une fonction ou une activité. (AFNOR)

Conseil agricole

Le conseil agricole recouvre des aides à la décision concernant des domaines variés de l'activité agricole. V. BEAUVAL [1999] en distingue cinq types : le conseil technique concernant une filière (par exemple le conseil classique d'une société cotonnière), le conseil technico-économique concernant une filière, le conseil technico-économique concernant l'ensemble de l'exploitation agricole familiale (prenant ou non en compte la gestion de la fertilité des sols et des effets environnementaux), le conseil en gestion économique et financière au niveau de l'exploitation agricole, le conseil juridique et commercial.

Contenu de formation

Description détaillée des différents sujets traités dans la formation en fonction d'objectifs pédagogiques et de formation définis. (AFNOR)

Formation

La notion de formation renvoie à l'ensemble des connaissances générales, techniques et pratiques liées à l'exercice d'un métier, mais aussi aux comportements, attitudes et dispositions qui permettent l'intégration dans une profession, et plus généralement, dans l'ensemble des activités sociales. (G. FERREOL)

Formation continue

Processus d'amélioration ou d'acquisition, au-delà de la formation initiale, des connaissances, des savoir-faire, de la culture et des compétences personnelles ou professionnelles. On note souvent dans

l'usage le terme formation permanente comme équivalent de formation continue. La formation initiale se distingue de la formation continue qui s'adresse à des jeunes ou à des adultes déjà engagés dans la vie professionnelle ou en cours de pré-professionnalisation. (RICF)

Formation initiale

Ensemble des connaissances acquises, en principe avant l'entrée dans la vie active, en tant qu'élève, étudiant ou apprenti. Peut comprendre des enseignements généraux et dans certains cas de la formation professionnelle. (AFNOR)

Ingénierie de la formation

Ensemble de démarches méthodologiques cohérentes qui s'appliquent à la conception de systèmes d'actions et de dispositifs de formation pour atteindre efficacement l'objectif fixé.

L'ingénierie de formation peut comprendre l'analyse de la demande, des besoins de formation, le diagnostic, la conception du projet définitif, les moyens mis en œuvre, la coordination et le contrôle de sa mise en œuvre et l'évaluation de la formation. (AFNOR)

Objectif de formation

Compétence à acquérir, à améliorer ou à entretenir exprimée initialement par les commanditaires ou les formés. (AFNOR)

ANNEXE 3: LISTE DES PERSONNES RENCONTREES

M. A. BONNASSIEU	Ingénieur de recherche à l'Université de Toulouse Mirail, ancien conseiller technique du projet AFGP.
Mme E. GUIRE	Formatrice régionale (Dédougou/Ouarkoye) à la SOFITEX
M. E. KOAMA	Ministère de l'agriculture
M. F. LECARPENTIER	Délégué national, AFVP
M. A. MECHERI	Conseiller technique principal, PA OPA
M. C. MILLOGO	GRAAP
M. A. OUATTARA	Chef de projet, AFGP
M. J. OUEDRAOGO	Cadre CESAO
M. J.M. OULE	Chef de service des opérations, PDRI-HKM
M. K. SORY	Chef de cellule, PA OPA
M. B.M. TRAORE	Sociologue/ spécialiste des OP, UNPC-B
M. D. TRAORE	Chef de zone (Ouagadougou) à la SOFITEX

ANNEXE 4 : ELEMENTS DE BIBLIOGRAPHIE

- Beauval (V.), *Conception d'un service de conseil d'exploitation au sein de l'UNPC-B*, juillet 1999.
- Belloncle (G.), *Le chemin des villages. Formation des hommes et développement rural en Afrique*. Paris, L'Harmattan et A.C.C.T, 1979.
- Belloncle (G.) dir., *Recherche, vulgarisation et développement rural en Afrique noire*. Colloque de Yamoussoukro. Paris, Ministère de la Coopération - La Documentation Française, 1987.
- Blain (C.), « L'engagement des sociétés cotonnières dans les programmes d'alphabétisation fonctionnelle pour adultes ». CFDT, 1996.
- Cinquante ans d'action cotonnière au service du développement* (1999). Coton et Développement, Hors-série septembre 1999.
- La Clé du Développement : l'Ecole, avenir du monde*. Alternatives économiques, n° 175 novembre 1999, pp. 28-35.
- Debouvry (P.), *Ingénierie des dispositifs de formation à l'international : comment articuler "offre française" et "construction de la demande" dans le cadre des programmes des institutions internationales ?*, novembre 2000.
- Evangelista (R.), « *Sénégal : Professionnalisation du monde rural* ». Coton et développement, 5, pp.15-18, 1993.
- Maragnani (A.), dir., *Ingénierie des dispositifs de formation à l'international*. Dijon, Educagri éditions, 2000.
- Maragnani (A.), *Analyse prospective : les enjeux de la formation agricole à moyen terme*, 1997.
- Orivel (F.), *La situation des systèmes éducatifs des pays d'Afrique subsaharienne et les voies de réforme possibles*.
- Orivel (F.), « Eléments de diagnostic. ». *Afrique Contemporaine*, 4^e trimestre 1994, pp.33-50.
- Orivel (F.), *Population et Education en Afrique subsaharienne*. UNESCO : Commission Indépendante pour la Population et la Qualité de la Vie, 1994.
- Orivel (F.), « L'éducation dans le monde : Etats des lieux et perspectives. » *Journées Nationales de la Coopération Internationale Nord-Sud de l'Enseignement Agricole*, 31 mars 1999.
- SOLOW (R.), « A contribution to the Theory of Economic Growth. » *Quarterly Journal of Economics*, vol. 70, 1956.
- TIM Consultants, *Grille d'analyse des systèmes de formation professionnelle*. MAE : Direction du Développement et de la Coopération Technique, 2000.
- ZAGRE (P.), *Les politiques économiques du Burkina-Faso. Une tradition d'ajustement structurel*. Paris, Karthala, 1994.

Sur le Web :

<http://www.fao.org/sd/Frdirect/Exref004.htm>

L'enseignement et la formation agricole : difficultés et chances

http://www.worldbank.org/data/wdi2001/pdfs/tab6_4.pdf

Primary commodity prices. L'évolution des cours du coton sur le site de la Banque Mondiale.

<http://www.France-burkina.bf/Cooperation/Ecor/Ecor.html>

Sécurité économique, alimentaire et environnementale – Aide d'urgence

http://www.multimania.com/ppebf/Presentation_generale.html

Présentation du « projet professionnalisation et emploi »

<http://www.undp.org/hdr2001/french/indicateurs.pdf>

Le rapport mondial sur le développement humain 2001 sur le site du programme des Nations Unies pour le développement.

<http://www.primature.gov.bf/economie/apercu.htm>

Description des réalités socioéconomiques sur le site du gouvernement du Burkina-Faso.

ANNEXE 5: LE CONTEXTE ECONOMIQUE AU BURKINA-FASO

	Espérance de vie à la naissance	Taux d'alphabétisation des adultes	Taux brut de scolarisation combiné (du primaire au supérieur)	PIB par habitant en parité de pouvoir d'achat	Valeur de l'indicateur du développement humain
Burkina-Faso	46,1	23	23	965	0,32
Afrique subsaharienne	48,8	59,6	42	1 640	0,467
Monde	66,7		65	6980	0,716

(Source : PNUD, Rapport sur le développement humain, 2001)

	Population totale en millions			Taux de croissance démographique annuel		Population de moins de quinze ans	
	1975	1999	2015	1975/1999	1999/2015	1999	2015
Burkina-Faso	6,2	11,2	18,5	2,5	3,1	48,7	47,7
Afrique subsaharienne	302,4	591,3	866	2,8	2,4	44,7	42,4
Monde	3987,4	5862,7	7048,2	1,6	1,2	30,2	25,8

(Source : PNUD, Rapport sur le développement humain, 2001)

Les exportations de biens et services s'élèvent à 11 % du PIB en 1999.

Dans le classement établi par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) à l'aide de l'indicateur de développement humain qui prend en compte l'état des structures sanitaires par le biais de l'espérance de vie à la naissance, le niveau d'éducation en combinant taux de scolarisation des enfants et d'alphabétisation des adultes et la richesse exprimée en PIB par habitant corrigé par la parité de pouvoir d'achat, le Burkina-Faso est au 159^o rang mondial parmi 162 pays classés en 2001.

Le site Internet de la primature du Burkina-Faso décrit ainsi la situation économique du pays :

« Le secteur agricole demeure le moteur du développement économique et social du Burkina-Faso. Etant un secteur vital de l'économie burkinabé, il constitue la principale source de revenus, d'emplois pour près de 92 % des actifs occupés et procure plus de 50 % des recettes totales d'exportations.

Le secteur primaire (agriculture, élevage, pêche et forêts) a participé pour environ 38,1% à la formation du Produit Intérieur Brut en 1997. L'agriculture a contribué pour près de 30 % du Produit

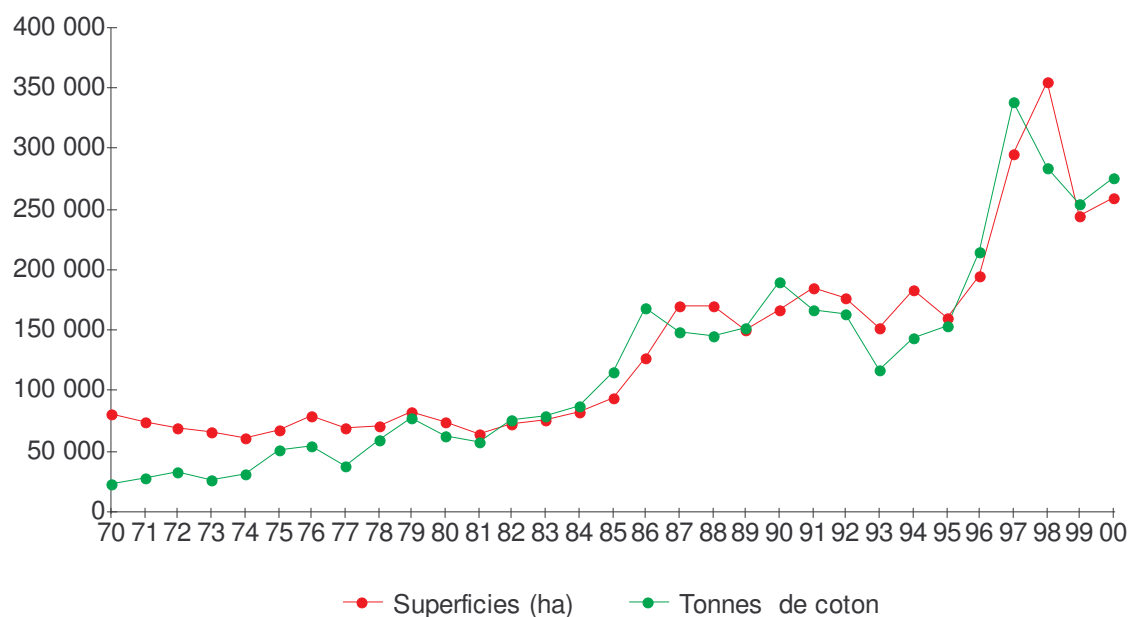
Intérieur Brut en 1997. Elle occupe à elle seule près de 86 % de la population active. Les cultures vivrières occupent environ 85 % des surfaces totales cultivées et sont essentiellement composées du mil, du sorgho, du maïs, du riz, et du Fonio. Les principales cultures de rente sont le coton (avec une production évaluée à 334 000 tonnes durant la campagne 1996-1997 et des recettes d'exportation FOB évaluées à 74,6 milliards de FCFA soit 50% de la part des exportations du pays) qui constitue la première source de devises, l'arachide principalement destinée au marché intérieur, le sésame, l'amande de karité, les noix de cajou etc. L'élevage contribue pour environ 10 % du PIB et occupe environ 6 % de la population active. Il constitue la deuxième source de devises après le coton. Les exportations FOB des produits de l'élevage ont été estimées à 33 milliards de FCFA en 1997, soit 22,12 % du total des exportations FOB.

Le secteur secondaire (industrie, Bâtiment et Travaux Publics, énergie, mine, artisanat...) a contribué pour environ 18,3 % au PIB en 1997. Environ 4% de la population active y sont occupés. L'industrie burkinabé, notamment manufacturière, est embryonnaire. Les principales activités industrielles sont concentrées dans les branches agroalimentaires. La plupart des unités industrielles sont implantées au centre (à Ouagadougou) et à l'ouest (à Bobo-Dioulasso) du pays. La contribution des industries manufacturières au PIB est modeste. Elle a été de l'ordre de 4,5 % en 1997. La part des industries extractives au PIB durant cette même année n'était que de 0,4 %. Le secteur artisanal est en plein essor mais reste dans le secteur "informel" qui occupe environ 80% des actifs urbains. Le Burkina possède un potentiel minier très important. Le secteur minier est en plein essor. Plusieurs sociétés minières internationales sont installées au Burkina et s'adonnent principalement aux travaux d'exploration. Au cours de la décennie à venir, la production minière, notamment aurifère devrait connaître un accroissement notable. Estimée à 1,5 tonnes l'an, elle pourrait décupler au cours de cette période.

Le secteur tertiaire (Administration, commerce, transports et communication, services) a participé à concurrence de 43,57 % au PIB grâce notamment au développement du sous-secteur des services marchands pour 33,78 % du Produit Intérieur Brut en 1997.

Le Produit Intérieur Brut global du Burkina-Faso, en 1997, au prix de 1985 (prix constants) est estimé à 9882,2 milliards de FCFA et le PIB par tête d'habitant au prix de 1985 (prix constants) est estimé à 93 557, 4 FCFA pour la même année. »

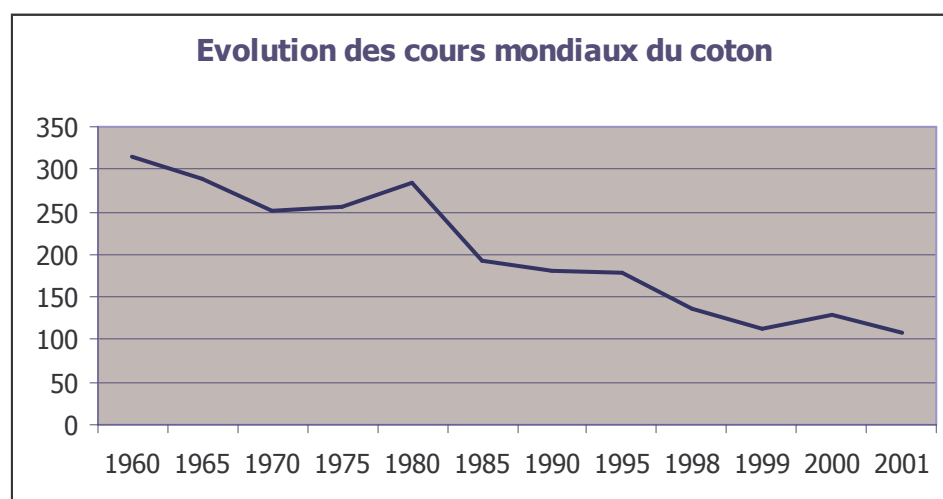
ANNEXE 6: EVOLUTION DE LA PRODUCTION DE COTON GRAINE DEPUIS 1970



Données : SOFITEX

La progression considérable des superficies cultivées et des rendements obtenus au Burkina-Faso comme dans l'ensemble des autres pays producteurs de coton s'est accompagnée d'une chute globale du cours du coton sur le marché mondial malgré une remontée des prix entre 1970 et 1975 et au cours de la campagne 2000.

Evolution des cours du coton depuis 1960



Les cours sont donnés en cents par kilogramme de coton, ramenés en dollars 1990 (à l'exception de la moyenne janvier à octobre 2001 calculée en dollars courants).

Source : Banque mondiale.

ANNEXE 7: COUT DES FOURNITURES COURANTES

Fournitures administratives

Rouleau papier tableau		6000
Rame de papier	A4	4000
	A3	11000
Cahier à spirale	Grand format	1200
Cahier 200 pages		325
Bloc note	Grand format	1100
	Petit format	800
Feutres pour transparents		800
Feutres surligneurs		600
Marqueurs		800
Chemises cartonnées		75
Chemises à sangle plastique		1700
Chemises à sangle		1400
Chemises à rabat		600
Classeur chrono		2750
Boîtes de trombones		500
Critérium		1700
Mines de critérium		250
Gomme à crayon		350
Règle en fer 40 cm		2100
Enveloppes	Grand format	3750
	Moyen format	1250
	Petit format	300
Scotch transparent		500
Colle en stick		2400
Colle liquide		1400
Encre imprimante		70000
Encre imprimante couleur		37000
Disquettes		8000

Ampoules rétroprojecteur	6000
Piles dictaphone	1100
Piles	175
Microcassettes	18000
Encre photocopie	16875
Cassette vidéo	4500
Boîte d'effacil	1800
Bics bleus	75
Bics noirs	75
Bics rouges	75
Rallonge 10 m	2750
Craie blanche	1200
Craie de couleur	1200
Transparents pour photocopie	16400
Transparents manuels	14750
Transparents pour classeur	5000
Papier bloc cubique	1200
Porte documents	20000
Encre tampon	800

Frais d'équipement

Matériel informatique		
Housses de protection		
	Unité centrale	35000
	Moniteur	35000
	Clavier	16500
	Imprimante	20000
Filtre d'écran		37500

Source : rapports annuels des formateurs régionaux de la SOFITEX.

ANNEXE 8: MODELE DE FICHE D'EVALUATION D'UNE SESSION COURTE DE FORMATION A LA SOFITEX

SOFITEX
RC DEDOUGOU
Zone agricole Ouarkoye

FICHE D'EVALUATION DE LA FORMATION DES ATC SUR LA MAINTENANCE DES APPAREILS DE TRAITEMENT LE 24/07/2001 A KONA

- 1- Entièrement
- 2- Moyennement
- 3- Pas du tout

CRITERES D'EVALUATION	Une croix par ligne		
	1	2	3
1) Les objectifs de la formation ont-ils été atteints ?			
2) Le contenu de la formation répond-il à vos attentes ?			
3) Les méthodes pédagogiques utilisées étaient-elles adaptées ? Démonstrations Exposé-débat Travaux pratiques			
4) Les supports pédagogiques utilisés étaient-ils adaptés ? Matériel de démonstration Tableau			
5) La durée de la formation est-elle adaptée au contenu ?			
6) Pensez-vous pouvoir appliquer les acquis de cette formation ?			
7) Etes-vous satisfait des prestations de l'animateur ?			

Propositions d'amélioration de la formation dans l'avenir :

.....